ENTREPRENEURS des Territoires

MAGAZINE

Innov-Agri Grand Sud-Ouest : le rendez-vous des 10 ans

VIE SYNDICALE

- Engins : homologation européenne unique
- Haies, une interdiction sans concertation

PROFESSION

- ETF Jean Ravel (Rhône) abattage et débardage

ACTUS

- Formation TGC ETA

SALON

- Salon de l'Herbe et Les Culturales

90 juillet-août 2015 - 11 €
LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES **AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX**

phideel.fr

du 15 au 18 septembre à RENNES I PLANÈTE ÉLEVAGE

SPACE : le Salon qui vous propose une offre complète pour toutes les filières : bovine (lait-viande), porcine, avicole, ovine et cunicole.

Plus de 1 400 exposants répartis dans 11 halls, et en air libre.

Plus de 114 000 visiteurs professionnels attendus,

dont plus de 13 000 internationaux.

Plus de 700 animaux en présentation.

Une surface nette d'exposition supérieure à 116 000 m².

Plus 300 de journalistes, dont 70 internationaux.

SPACE 2015

LE SALON INTERNATIONAL DES PRODUCTIONS ANIMALES

Tél. 02 23 48 28 80 I info@space.fr

www.space.fr

Sommaire

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication
Gérard Napias
Président de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef
Jacques Fitamant / *redac.edt@fitamant.fr*

Rédacteurs
Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / *p-durand@e-d-t.org*
Tammouz Eñaut Helou.

Guillaume Le Gonidec / *redac.edt2@fitamant.fr*
Gilles Hardy, Philippe Caldier.

Secrétaire de rédaction et rédactrice
Valérie Bridoux / *redac.edt@fitamant.fr*
tél. 02 98 98 01 40

Adjointe de direction
Charlotte Marcadé
charlotte.marcade@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Chefs de publicité
Claire Ramahefa
claire.ramahefa@fitamant.fr
Ann-Ael Tanguy
ann-ael.tanguy@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing
Caroline Hellégouarch
sandra.thepaut@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Relations abonnés
Corinne Nay / *abo@fitamant.fr*
tél. 02 98 98 01 40

Mise en page : Sonia Seznec

Impression : Calligraphy-print

PEFC 10-31-1614
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ISSN 1278 3927 - CPPAP N° 0618 T 85572
Dépôt légal : juillet 2015 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est la revue officielle de la *Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires*

Entrepreneurs des Territoires
44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine est édité par les Éditions Fitamant (8 numéros par an) SARL au capital de 7623 euros, 29000 Quimper, France Registre du commerce de Quimper : B 388019820 Numéro de TVA intracommunautaire : FR 0C 38 80 19 820

Éditions Fitamant
2 rue Félix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex
tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 27 37 65

Encart jeté : invitation Innov-Agri Grand Sud-Ouest

5 **Éditorial**

Vie syndicale
6 • Encourager les TPE à embaucher
7 • Les commissions EDT au travail
8 • Haies : une interdiction générale, sans concertation
10 • Revenu agricole 2014 : hausse sensible
11 • Homologation européenne étendue
12 • Rencontre régionale sur la circulation des engins sur le réseau routier
13 • Actualités forestières
14 • Actualités agricoles

Profession
18 • ETF Jean Ravel dans le Rhône
22 • Rencontres avec les entrepreneurs bulgares

26 **Pilotage de l'entreprise**
• L'informatique embarquée dans les machines d'exploitation forestière

Actualités
28 • Assemblée générale de la Ceettar au Danemark
32 • Formation TGC ETA
34 • Journées portes ouvertes à l'ETA Schwoob (Bas-Rhin)

Salon
36 • Bilan des Culturales
40 • Bilan du Salon de l'Herbe
44 • Innov-Agri Grand Sud-Ouest
46 • PotatoEurope

Nouveautés Matériels
48 • Pichon : un éventail de solutions
50 • John Deere cible les entrepreneurs
54 • John Deere Forestry : série L
56 • Brèves

60 **Agenda**

Actimat
Le financement de votre matériel agricole
Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

CNCM - 88/90 rue Cardinet 75017 Paris - 02/11

Les 9 et 10 septembre 2015,

INNOV-AGRI
GRAND SUD-OUEST

sera à Ondes...

Accès amélioré
Lycée agricole d'Ondes
(proche Toulouse, Haute-Garonne, 31)
Horaires :
8 h 30 - 18 h 30

+230
EXPOSANTS

+1 000
MACHINES EN DÉMONSTRATIONS

Prenez **votre badge** sur
www.innovagri-gso.com

Organisé par GFA Events

LES ATELIERS AGROÉCOLOGIQUES

Découvrir, comprendre et échanger sur l'agriculture alternative.

CONFÉRENCES

+ de 10 thèmes abordés dont les drônes, l'agroécologie, le biocontrôle.

22 ha DE CHANTIERS RÉCOLTE

Soja, tournesol, maïs grain, ensilage, herbe.

L'adaptation des pratiques agricoles nécessite le travail saisonnier agricole

À fin juillet, l'estimation du début des vendanges se situait autour du 15 septembre en Champagne. C'est tôt mais pas exceptionnellement précoce, remarquent les professionnels. La sécheresse et la canicule inaccoutumées de juin et juillet auront une incidence. Les conditions météorologiques des prochaines semaines seront donc plus que jamais déterminantes pour le volume et la qualité de la vendange.

La détermination de la date des vendanges demeure un compromis entre la maturité des fruits et leur qualité sanitaire, la météorologie et les équipes de récolte. Le succès du développement d'outils d'aide à la décision de récolte en témoigne. Le travail saisonnier viticole tire son origine et ses spécificités de la combinaison maturité-hygiène-météorologie et du travail humain. La date de vendange déclenche tout en cascade dans les entreprises, sur les chantiers, pour être au rendez-vous fixé par la nature et l'homme.

Les entrepreneurs de travaux viticoles de toutes les grandes régions viticoles, le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, les Pays de la Loire, la Champagne-Ardenne et l'Alsace sont eux préoccupés par le recrutement des salariés, leur accueil, la formation des équipes, la planification des chantiers pour leurs clients.

De même, pour les autres productions végétales, les réalités de terrain sont confirmées par les analyses scientifiques de l'évolution annuelle de la date de début de semis ou d'une récolte d'une culture. Les interactions sont complexes et la variabilité interannuelle des dates de récolte persiste. L'adaptation des pratiques agricoles nécessite le travail saisonnier agricole. Il faut rappeler au grand public, mais aussi aux décideurs les conséquences de cette complexité et de cette variabilité. Elles justifient pleinement les contrats saisonniers agricoles dans les entreprises agricoles.

Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT

TRACTEURS PORTE-OUTILS MERLO - TRE EMME

SPECIALISTES DU BROYAGE FORESTIER ET ENTRETIEN DES VOIRIES CONCUS POUR TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS EXTREMES

• Série X : tracteurs forestiers. **3 modèles à puissances de 200, 250 et 350 ch.**

• Série R&S : porte-outils spécialisés dans le déblayage de la neige. **3 modèles à puissances de 200, 250 et 350 ch.**

• Série VR : porte-outils multifonction à flèches télescopiques pour le nettoyage des bords de route. **1 modèle avec une puissance de 150 ch.**

MERLO FRANCE

ADVANCED TECHNOLOGY.

www.merlo.com

MATERIELS DE DEMONSTRATION DISPONIBLES SUR DEMANDE A MERLO FRANCE - Tél. 01 30 49 43 61 - info@merlo-france.fr - www.merlo-france.fr

Tout pour encourager les TPE à embaucher

La clarté du message des plus hautes autorités ne fait pas de doute, un seul objectif : l'emploi. L'injonction s'adresse aux TPE et PME gratifiées le 10 juin de « 18 mesures fortes ».

S'il y a une tradition bien établie en France, c'est lorsque tout va mal, on incite les TPE et les PME à embaucher. Le calcul est simple : les grands groupes n'embauchent pas ; d'autre part, il faut viser les TPE et PME, « *elles sont le principal gisement d'emploi dans notre pays et constituent 99,8 % des entreprises françaises* ». Ensuite, les TPE et PME acceptent plus facilement de prendre un risque que les grandes entreprises gérées au millimètre, enchassées dans des budgets à deux ans d'avance. Enfin, si chaque entrepreneur de travaux embauche un jeune, c'est 21 000 jeunes qui sortent du chômage, retrouvent une stabilité et un avenir. Pour mémoire, 16 200 demandeurs d'emploi de plus se sont inscrits à Pôle emploi en mai 2015.

Le gouvernement a concocté 18 mesures pour encourager l'embauche. Que valent-elles pour le secteur des travaux agricoles et forestiers ?

Prime à la première embauche

Les non-employeurs (11 000 dans les travaux agricoles et forestiers) reçoivent une prime à l'embauche de 4 000 euros : 2 000 euros la 1ère année et 2 000 euros la 2ème année, pour toute 1ère embauche en CDI ou en CDD de 12 mois et plus, entre le 9 juin 2015 et le 15 juin 2016. Le secteur des travaux a deux tiers de saisonniers, un tiers de permanents. La mesure intéressera donc un public spécifique. Le décret instituant l'aide à l'embauche a été publié le 3 juillet 2015.

Aide « TPE jeune apprenti »

Le décret sur l'aide « TPE jeune apprenti » publié le 30 juin 2015 facilite le recours à l'apprentissage pour les TPE. L'entreprise de moins de 11 salariés qui recrute des apprentis mineurs durant leur première année de contrat, peut bénéficier d'une aide de 1 100 euros par trimestre, financée par l'État. Tous les contrats d'apprentissage conclus depuis le 1er juin 2015 peuvent en bénéficier. L'aide est cumulable avec les autres aides déjà existantes.

Lever l'incertitude des indemnités aux prud'hommes

L'employeur verse des indemnités en cas de licenciement contesté aux prud'hommes. Avec un plancher et un plafond fixés, l'incertitude sera limitée sur les indemnités liées au licenciement sans cause réelle et sérieuse et elles seules. L'encadrement tient compte de la taille de l'entreprise et de l'ancienneté du salarié. Plus l'entreprise est petite et l'ancienneté faible, moins le montant des indemnités est élevé. Ce qui se conçoit de l'ancienneté l'est moins de la taille : moins de 20 salariés, plus de 20 salariés, grandes entreprises. Les employeurs et les salariés recourent massivement à la rupture conventionnelle. La mesure intéressera les dossiers de licenciement qui vont devant le juge.

Souplesses de bon sens

Des améliorations sont apportées aux contrats existants. L'entreprise peut renouveler les CDD deux fois au lieu d'une aujourd'hui dans la durée maximale qui reste de 18 mois en tout.

La période d'essai de 2 mois du contrat d'apprentissage débutera lorsque l'apprenti arrive dans l'entreprise. Ces deux mesures seront appréciées par les employeurs d'apprentis et de salariés sur des remplacements, des surcroîts d'activité.

Amortir les effets des passages de seuils

Passer à 11, 20 ou 50 salariés entraîne plus de cotisations sociales et de fiscalité. Les entreprises hésitent à le faire. Désormais, les petites entreprises qui passent un seuil ne verront pas leur situation changer pendant 3 ans.

Les 600 ETARF employeurs de plus de 10 salariés seront sensibles à ce blocage pendant 3 ans des seuils. C'est une bouffée d'oxygène pour les entrepreneurs. Il faudra attendre la décision du Conseil constitutionnel sur la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron » (août 2015) pour y accéder. D'autres mesures concernent à la fois le développement de l'activité, la création, la reprise et l'allégement des formalités pour les TPE et les PME.

De son côté, François Rebsamen, ministre du travail, a confirmé qu'il avait lancé un groupe de travail interministériel devant formuler des propositions sur le travail saisonnier.

Les représentants des employeurs de la production agricole ont des propositions à faire.

Les commissions EDT au travail

Les commissions, groupes de travail et comités de pilotage sont les instances de réflexion et de proposition du réseau EDT. Composées de membres du conseil, elles sont élargies à des membres invités.

Du 23 avril au 11 juin derniers, six commissions, un groupe de travail et deux comités de pilotage ont été installés à la suite du premier conseil d'administration, réuni le 1er avril, pour la mandature 2015-2017.

Commission agricole

Jean-Marie Lefort est président de la Commission agricole, Jérôme Coulon en est le vice-président, Jean-Marc Moumin est chargé du dossier phytosanitaire et Phillipe Largeau est en charge des dossiers machinisme et Adivalor.

Les dossiers d'actualité sont : évolution de la dérogation à l'obligation du permis de conduire, nouvelle information sur l'emploi du GNR, certificat d'économie d'énergie, vol des engins agricoles et homologation des chenilles. Les dossiers réglementation phytos sont : réforme du CIPP, simplification de la conditionnalité PAC 2015, interprétation des référentiels (D27, A8), consultation sur l'arrêté dérogation à l'obligation du CIPP pour acheter des produits. Autres dossiers : site premium certificationphytosanitaire.fr, prix des machines agricoles, concurrence, mission agriculture et innovation, taille des haies, LG analyse de récolte, analyse huile Total.

Commission forêt

La Commission forêt comprend 16 membres. Elle a élu François Pasquier en tant que président. Trois groupes de travail y sont liés : « débardage par câble aérien », « bois énergie », « sylviculture-reboisement » et une réflexion sur un 4ème groupe « logistique de chantier » est en cours. Les dossiers examinés sont la contribution au Programme national forêt bois, les projets à présenter à France Bois Forêt : Pratic'sols et communication, le plan État ONF et la circulation routière des engins forestiers.

Commission rurale

Régis Mace est président de la Commission rurale, composée de 14 membres avec un groupe de travail « entretien-élagage à proximité des lignes électriques ». Les dossiers sont : curage-débroussaillage de fossé, circulation sur les routes communales liées à l'absence d'entretien des arbres, emploi du GNR et formation au calcul de coût de revient en ligne.

Commission communication

Patrice Gauquelin préside la commission composée de 14 membres. Le trombinoscope EDT regroupera les présidents de syndicats départementaux et des Unions régionales, les membres du Bureau et du Conseil d'administration EDT, les collaborateurs EDT nationaux et les animateurs régionaux.

La commission a travaillé sur le salon des ETA 2015, le bilan des relations presse 2014, le Congrès EDT 2016, la rénovation du Congrès 2018, les outils de communication EDT, les partenariats salons professionnels.

Commission jeunes

Laure Toulouse préside la commission composée de huit membres issus du CA et des stagiaires promotion collective de janvier 2014. Les thèmes d'action 2015-2016 sont : la transmission reprise d'entreprise, la gestion des ressources humaines, de nouvelles prestations. Le projet est de lancer une réunion annuelle à tour de rôle chez un membre de la commission. La réunion se déroulerait en janvier 2016, sur deux jours, avec une soirée.

Groupe Femmes en entreprise

Le groupe de travail est coprésidé par Marie-Christine Lemaitre et Marie-Sophie Pujol. Il compte 15 membres, pour une représentation du plus grand nombre de régions. Ses objectifs : développement des réunions femmes au sein du réseau EDT, promotion de la dématérialisation des démarches, notamment sociales.

Entrepreneurs 2020

Présidé par Gérard Napias, le comité de pilotage comprend huit membres et s'appuie sur des groupes de travail experts. Les premiers sont « données numériques » piloté par Régis Macé et « Récoltes » piloté par Jérôme Coulon.

Le comité de pilotage a reçu la mission de construire un projet collectif d'avenir des entrepreneurs. La phase 1 de diagnostic est achevée avec les résultats des panels experts, entrepreneurs et clients. La phase 2 est lancée avec les premiers axes de travail sur les engagements, les outils et la communication associée.

Dans le prochain numéro, nous présenterons la commission Affaires sociales emploi formation et le comité de pilotage Grandes régions.

Haies : une interdiction générale, sans préavis et sans concertation

Répondant à l'appel d'EDT Pays de la Loire et des syndicats EDT Mayenne, Sarthe, Loire-Atlantique et Vendée, 350 entrepreneurs des Pays de la Loire et de Normandie ont participé, dans le calme, aux rassemblements organisés le 17 juin dernier à Laval, Le Mans et La Roche-Sur-Yon. Les entrepreneurs de travaux agricoles demandent à travailler, à être informés et consultés avant les décisions.

Un règlement européen de 2013 pose la nécessité d'interdire la taille des haies durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux pour assurer le respect de la faune et de la flore. La France a choisi d'inclure les haies dans les aides agricoles PAC 2014-2020 pour accroître le retour d'aides européennes. Le ministère de l'agriculture a fixé la période d'interdiction du 1er avril au 31 juillet.

La mise en ligne sur le site internet du ministère de l'agriculture, début avril 2015, d'une « note » est la première information et la seule que les entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers et leurs représentants ont obtenu sur la prise en compte des haies agricoles dans la conditionnalité PAC 2015.

L'interdiction générale, sans préavis et sans association est à l'origine de la colère des entrepreneurs et des rassemblements et manifestations du 17 juin dernier, qui ont rassemblé 350 entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux de Pays de la Loire et de Normandie, à l'appel de l'Union régionale EDT Pays de la Loire et des syndicats départementaux EDT Mayenne, EDT Sarthe et EDT Vendée.

La réalité

1/ L'élagage des haies est une activité qui se pratique généralement à la fin de l'hiver. Cela étant, la taille d'entretien au printemps est aussi courante dans les parcs et jardins, sur les réseaux, dans les prés et les terres labourables.

2/ Les entrepreneurs de travaux agricoles et

Manifestation au Mans.

Manifestation à Laval

forestiers et leurs représentants n'étaient pas aux réunions de travail de l'automne 2014 sur la prise en compte des haies.

3/ Les entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers et leurs représentants n'ont pas été informés des nouvelles dispositions qu'ils ont découvert en avril.

4/ Courant avril, les agriculteurs ignoraient encore largement les règles de prise en compte des haies dans la conditionnalité 2015.

5/ L'absence d'association de toutes les parties prenantes a pour conséquence l'arrêt sans préavis des activités de prestation de services de l'élagage des haies. Les conséquences financières économiques et sociales sont : la chute d'activité, la menace sur l'emploi et le découragement des chefs d'entreprise.

Les demandes EDT

1/ Des aménagements Nord/Sud sur l'Hexagone, le fauchage des pieds de haies, leur façade basse pour les clôtures, des dérogations en cas de conditions climatiques hivernales rendant l'accès difficile.

2/ La reconnaissance des travaux sur les haies à proximité des réseaux et de la force majeure en cas d'urgence dans les marchés avec les gestionnaires de réseau et les collectivités locales.

3/ L'organisation d'une réunion pour examiner la situation des entreprises prises au piège de l'interdiction du 1er avril : chômage technique, report de paiement des charges sociales, recherche de diversification, etc. (lettre FNEDT du 11 avril)

4/ L'association à la réunion de bilan d'automne de l'application des règles de la conditionnalité PAC 2015.

EDT attend des réponses du ministère de l'agriculture.

Manifestation à La Roche-sur-Yon.

Revenu agricole 2014 : hausse sensible

Le revenu de la branche agriculture augmente sensiblement en 2014, selon le compte de l'agriculture 2014, présenté le 3 juillet 2015 à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation.

2014 est une année avec une hausse des volumes de productions végétales et animales, une baisse des prix en végétal et une hausse des prix en animal. La valeur de la production agricole, hors subventions sur les produits, croît de 1,1 % en 2014, sous l'effet conjugué d'une augmentation des volumes produits (+ 6,5 %) et d'une baisse des prix (-5,1 %). En volume, la hausse des productions végétales (+ 9,8 %) est quasiment générale. Mais, globalement, les prix fléchissent (-8,3 %). Mis à part les veaux, les productions animales repartent à la hausse en volume (+ 2,4 %). Les prix du lait sont à + 6,1 % et ceux des ovins-caprins à + 2,6 %. Les autres sont à la baisse.

Services de travaux agricoles : 4,456 milliards d'euros

La branche agricole regroupe la culture de végétaux, l'élevage d'animaux et les activités de travaux agricoles. Outre les exploitations agricoles, les unités de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

Part des produits agricoles dans la production agricole hors subventions en 2014

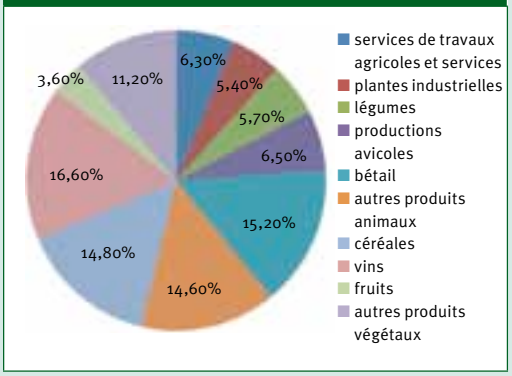

Le chiffre d'affaires 2014 des services de travaux agricoles est – en provisoire – de 4,456 milliards d'euros, avec une hausse de 1,4 % par rapport à 2013. Le montant dans le compte définitif 2012 est de 4,187 milliards d'euros (+ 5,7 %).

Baisse des consommations intermédiaires

La valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture baisse de 3,1 % en 2014, après avoir augmenté de 2,6 % en 2013. Les consommations intermédiaires croissent en volume de 1,8 %, mais le prix moyen recule de 4,8 %. Cette baisse intervient après trois années consécutives de hausse, l'alourdissement des charges entre 2010 et 2013 atteignant 18,8 %. L'allégement de la facture s'explique par la nette réduction du montant des achats en aliments, en engrais et dans une moindre mesure en énergie et lubrifiants.

La facture du poste « énergie et lubrifiants » s'allège de 3,6 % en 2014. Agreste note que le « *niveau est cependant très élevé, conséquence des fortes hausses enregistrées les années précédentes, en particulier entre 2009 et 2012 (+ 15 % par an en moyenne)* ».

Sur l'année 2014, le prix moyen du baril de pétrole brut « Brent » côté à Rotterdam, recule de 7,50 euros (-9 %) par rapport à 2013, entraînant dans son sillage une baisse de 5,7 % du prix moyen des produits pétroliers. Le prix du gazole non routier (GNR), carburant qui représente un peu plus de la moitié de la facture, décroît de 5,7 % et celui du fioul lourd de 6,7 %. Seul le prix des lubrifiants est en légère hausse (+ 0,7 %). Ces estimations tiennent compte de la hausse à partir du 1er avril 2014 des taxes sur le GNR, le fioul lourd et le gaz naturel, ainsi que de la reconduction du remboursement partiel de ces taxes.

La charge en produits de protection des cultures croît de 0,3 %, après deux années où la hausse était voisine de 7 %. Les dépenses en engrais et amendements diminuent de 10 %, en raison de la chute du prix moyen. Les prix des différentes familles d'engrais sont tous orientés en nette baisse. Les livraisons d'engrais restent globalement stables par rapport à la campagne 2012-2013, avec des évolutions variables selon les catégories.

Les investissements

En 2014, les entreprises sont plus dynamiques qu'en 2013 (+ 2 % en volume), grâce à une reprise dans la fabrication de matériels de transport et les services d'information-communication et une accélération dans la construction. Elles restent toutefois inférieures à leur niveau de 2008. Les investissements effectués par les agriculteurs reculent après avoir déjà fléchi l'année précédente. Si l'investissement en bâtiments agricoles repart à la hausse, celui en matériel agricole se retourne à la baisse, après le haut niveau des années précédentes.

Une homologation européenne étendue

Après les tracteurs standards, les tracteurs spéciaux et les engins remorqués vont pouvoir bénéficier d'une procédure de réception européenne unique. L'harmonisation évitera notamment des refus nationaux d'immatriculation.

L'immatriculation, la mise en service et l'utilisation d'un véhicule nécessitent de détenir une réception par type, couramment appelée homologation. Les constructeurs doivent fournir cette attestation. Avant la directive 2003/37/CE, celle-ci était souvent gérée indépendamment par chaque État membre. Les tracteurs standards ont bénéficié de l'harmonisation dès 1974. Le règlement (UE) n° 167/2013 étend désormais la procédure de réception unique aux tracteurs spéciaux, aux remorques et des machines remorquées. Il entrera en application le 1er janvier 2016. La procédure européenne concernera obligatoirement les nouveaux tracteurs agricoles ou forestiers à roues (catégorie T), leurs systèmes, composants et entités techniques. Pour certains tracteurs spécifiques (tracteurs à chenilles de la catégorie C, enjambeurs et tracteurs de grande dimension), remorques (R) et « engins interchangeables tractés » (catégorie S : pulvérisateurs traînés, presses, etc.), la procédure unique restera facultative. Le constructeur pourra préférer une procédure nationale valide sur ce seul territoire.

De nouvelles prescriptions techniques

Depuis mars 2013 déjà, les autorités nationales ne peuvent refuser au constructeur d'un véhicule neuf la réception européenne, dès lors que les prescriptions techniques formulées par le règlement sont respectées. Parmi celles-ci, figurent des exigences déjà existantes, de sécurité par exemple (ceinture, éclairage), et de nouvelles prescriptions techniques concernant l'ergonomie (position des commandes), ou le freinage. Les constructeurs ont obtenu la création de nouvelles catégories pour des tracteurs et remorques circulant à plus de 40 km/h (indice « B »). Mais la sécurité du travail et la sécurité routière restent du ressort des États : ils devront décider de la possibilité de circuler à vitesse élevée, et sous quelles conditions (autorisation de conduite, contrôle technique...).

Les concessionnaires mieux informés

Les constructeurs ont obtenu des dérogations destinées à éviter d'éventuels freins à l'innovation. La commission a aussi conservé des dispositions visant à écouler de petites et fins de séries. Le règlement n° 167/2013 soumet les constructeurs, importateurs et distributeurs à des devoirs de vérification (marque réglementaire, plaque de réception), et d'information (instructions, informations de sécurité). Les distributeurs auront un accès aux informations de sécurité. Mais, rien n'est prévu pour informer directement le client des rappels de machines ou des retraits de la réception par type.

Autoriser la conduite d'engins avec le seul permis B

L'article L.221-2 du code de la route prévoit déjà une dérogation agricole au permis de conduire pour les personnes rattachées à une exploitation, une entreprise ou une coopérative agricole ou forestière. La conduite d'un engin agricole est alors possible sans être titulaire du permis de conduire. Un amendement adopté dans le cadre de la « loi Macron » (loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques) formule une seconde dérogation. Désormais, tout détenteur d'un permis B peut conduire les véhicules et appareils agricoles ou forestiers dont la vitesse n'excède pas 40 km/h. Cette évolution servira notamment les constructeurs et les concessionnaires.

« Notre place au sein du réseau routier »

Le 12 juin, l'Union régionale EDT Midi-Pyrénées a proposé à ses adhérents une rencontre régionale dédiée aux difficultés de circulation des convois agricoles, en présence de nombreux protagonistes de la voirie.

La journée du 12 juin a rassemblé les différents acteurs professionnels autour du thème de la circulation des engins agricoles sur les routes.

Il est indispensable pour les prestataires de services d'accéder à leurs chantiers dans des conditions optimales de sécurité. Hélas, leurs engins, reconnus par arrêté au titre de convois agricoles, sont parfois extrêmement gênés dans leurs déplacements sur route, entraînant des dégâts sur le matériel (rétroviseurs arrachés) et des pertes de temps (perte de rentabilité, surconsommation)...

Entre les bordures saillantes, la signalisation gênante, la végétation non entretenue aux abords des routes, des fils téléphoniques trop bas, les situations perturbant la circulation des convois agricoles se répètent.

Les acteurs de la voirie autour de la table

Ainsi, le 12 juin, de nombreux intervenants ont répondu favorablement à l'invitation de l'UREDT Midi-Pyrénées, permettant un libre échange entre les adhérents et les représentants du Peloton motorisé (PMO) de la gendarmerie, de la Dreal Midi-Pyrénées (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), du service de la voirie d'un Conseil départemental, des services d'Orange et de la MSA.

En effet, la thématique de la circulation des engins couvre un large spectre, comme l'a rappelé le président de l'UREDT Midi-Pyrénées, Jean-Claude Gasc. Les gendarmes ont pu répondre aux questions concernant les contrôles sur : les conducteurs d'engins, la plaque d'immatriculation, tout en rappelant leurs missions visant le risque routier.

Le représentant de la Dreal a pu éclairer les adhérents sur l'homologation des engins agricoles, abordée sous couvert du Code de la route. Auparavant confiée au « service des mines », puis à la Drire, c'est bien la Dreal qui est désormais en charge de l'homologation des engins circulant sur la voie publique.

Une circulation compliquée pour les convois agricoles

Le représentant du service de la voirie du Conseil départemental de la Haute-Garonne a pu constater les nombreuses doléances des entrepreneurs de travaux concernant le manque d'entretien de la végétation aux abords des routes, les obligeant parfois à se déporter sur le milieu de la chaussée et les aménagements non adaptés à des engins homologués à circuler sur les voies publiques.

Les services d'Orange ont rappelé que les lignes téléphoniques, devaient se trouver à une hauteur de 6 m en traversée de chaussée et entrée charretières, et de 4 m le long des routes, trottoirs, accotements et en terrain privé.. Le signalement d'un poteau dangereux, cassé, ou encore de câbles décrochés ou trop bas, peut se faire grâce au site **www.1013.fr** (application également téléchargeable). Au préalable, l'entrepreneur devra relever le numéro GesPot (Gestion des poteaux), mentionné sur une plaque bleue, permettant l'identification et le suivi de chaque poteau.

Un verre de l'amitié et un repas sont venus clôturer ce débat riche en informations.

Nelly Masse Desaivres - UREDT Midi-Pyrénées

Un débat riche en informations.

Actualités forestières

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

Parution du décret GIEEF

Les Groupements d'intérêts économiques et environnementaux forestiers ont été créés afin de faciliter la gestion concertée de la petite et moyenne propriété forestière privée, et de massifier l'offre de bois. Le décret du 24 juin précise la procédure de reconnaissance des GIEEF, les critères économiques, environnementaux et sociaux pouvant être pris en compte pour l'évaluation du projet, ainsi que les conditions dans lesquelles la qualité de Groupement d'intérêt économique et environnemental forestier peut être retirée.

« ETF – Gestion Durable de la Forêt »

Élaborée par vos représentants ETF, la démarche nationale de qualité « ETF - Gestion Durable de la Forêt » comporte 24 points d'engagement liés au respect des règles environnementales et de sécurité pour les travaux d'exploitation forestière et de sylviculture-reboisement. Votre engagement dans cette démarche vous permettra d'apporter de la visibilité à votre entreprise, tout en répondant aux préoccupations et aux demandes de vos clients. Téléchargez le dossier de demande sur www.qualiterritoires.org

COP 21 & Forum forêt

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 prochains, la France accueille et préside la 21ème Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°Celsius. Fransylva et le CNPF veulent mobiliser la forêt privée française et l'ensemble de la filière forêt-bois en organisant le premier grand forum. Le Forum forêt aura lieu mi-novembre en vue de peser dans les débats. Les entrepreneurs de travaux forestiers sont invités à prendre contact avec les syndicats de forestiers privés régionaux ou départementaux. Les objectifs de ce forum sont d'assurer la reconnaissance du rôle de la forêt et des forestiers, de rendre visible l'échange de bonnes pratiques et de favoriser le partage avec la société civile, les élus, etc. dans cette lutte contre le changement climatique.

Déléguée interministérielle

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, et Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, ont confié à Sylvie Alexandre la fonction de déléguée interministérielle à la forêt et au bois. Elle assurera une mission d'appui et de coordination au service de cette politique pour leurs deux ministères. Elle est chargée d'établir un diagnostic des politiques publiques des deux ministères sur la forêt et le bois, et de faire des propositions visant à optimiser leur action, en particulier sur les thèmes suivants : changement climatique (adaptation des forêts, prise en compte de la gestion durable des forêts dans la convention Climat en perspective de la COP 21), usages et filières de transformation du bois (création de chaînes de valeur compétitives pour surmonter les concurrences entre industries et énergie), développement de la filière bois construction, recyclage et politique des déchets issus du bois.

Ademe - Dynamic Bois

Géré par l'Ademe dans le cadre du Fonds chaleur, un bilan intermédiaire de l'Appel à manifestations d'intérêt (AMI) Dynamic Bois a été établi mi-juin. 96 pré-projets ont été déposés, représentant un coût global de 367 millions d'euros, avec une demande d'aide de 173 millions d'euros. 34 pré-projets ont été sélectionnés pour la seconde étape de l'AMI 2015. La décision finale de financement des projets interviendra au début de l'automne pour un démarrage des actions en fin d'année.

CEEB : prix et indices du bois énergie

Voici les résultats de l'enquête trimestrielle réalisée par le Centre d'études de l'économie du bois sur les prix et indices nationaux bois énergie du 4ème trimestre 2014 (prix départ du 1er au 5 avril 2015). Ces indices ont été élaborés à partir des prix de vente à la clientèle (prix moyens HT toutes régions confondues, départ site de production, par camion départ).

Plaquettes forestières (plaquettes provenant de bois forestiers, vendus en toutes longueurs, puis broyés sur la coupe ou sur une plateforme de broyage)	Prix départ
Petite granulométrie, humidité < 30 % PCI retenu : 3,70 MWh	80,20 euros/tonne 21,68 euros/MWh
Moyenne granulométrie, humidité 30-40 % PCI retenu : 3,10 MWh	56,10 euros/tonne 18,09 euros/MWh
Granulométrie grossière, humidité > 40 % PCI retenu : 2,55 MWh	50,90 euros/tonne 19,96 euros/MWh

Bois bûches en vrac	Prix euros/stère
33-40 cm (H < 20 %)	67,3
33-40 cm (H > 20 %)	67,2
50 cm (H < 20 %)	62,1
50 cm (H > 20 %)	50,1
1 m (H > 20 %)	45,6

Actualités agricoles

Entrepreneurs des Territoires
Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

Vers un record de vitesse des battages en 2015 ?

La sécheresse et la période de canicule sur juin-juillet ont occasionné des départs de feu en plein travaux de récolte. Les entrepreneurs ont redoublé de vigilance dans ces conditions climatiques exceptionnelles. En raison de ces dernières, les batteuses ont enchaîné les jours de moisson sans discontinuer dans plusieurs régions. Un chef d'entreprise annonçait avoir fait à lui seul 450 heures de moisson en 30 jours. Habituellement, le battage peut être interrompu par la météo, la fraîcheur de la nuit, la rosée du matin. Rien de tout cela en 2015. Avant dernière semaine de juillet, au moment où le magazine boucle, les moissons étaient finies, sauf dans le Nord et dans l'Ouest.

Les entrepreneurs partagent le ras-le-bol des éleveurs

Le mouvement des éleveurs, parti de la Manche, s'est propagé à la Normandie et à toutes les régions d'élevage. EDT Normandie est monté au créneau auprès des préfets et sur le terrain pour attirer l'attention sur la situation des entreprises de travaux agricoles qui subissent de plein fouet les conséquences de cette crise, principalement en raison du retard de paiement des factures de prestations.

Stimuler l'investissement

Un fonds de garantie est mis en place dans le cadre d'un partenariat entre l'État, la Banque européenne d'investissement, le SIAGI, BPI France, les filières et interprofessions, et l'Association des régions de France (ARF) afin de faciliter l'accès des agriculteurs au financement de leur trésorerie et de leurs investissements. Les appels à projet dans le cadre du Plan de compétitivité et d'adaptation pour les exploitations agricoles (PCAE) sont désormais lancés. Le ministre de l'agriculture a par ailleurs rappelé que les crédits consacrés à ce plan avaient été doublés (200 millions d'euros par an de 2015 à 2020, contre 100 millions annuels sur la période précédente). Un guide d'orientation vers les aides à l'investissement auxquelles les projets sont éligibles est paru. Les moyens dédiés à l'investissement agricole et agroalimentaire gérés par FranceAgriMer passent, à partir de 2015, de 20 millions d'euros par an à 40 millions, grâce à la mobilisation d'une enveloppe dédiée du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Recul des surfaces de pommes de terre et de betteraves

Les emblavements en pommes de terre de conservation s'élèvent à 118 890 ha en 2015, contre 121 410 ha en 2014, soit une baisse de 2 %, annoncent le CNIPT et l'UNPT, dans un communiqué commun. La division par deux, en un an, du prix des pommes de terre semble impacter les surfaces, qui resteraient toutefois à un niveau élevé comparé à la moyenne de 2010-2014. Les surfaces de betteraves diminueraient de 1,6 %, à 400 000 ha. La baisse serait sensible en Champagne-Ardenne (-3,8 %). Selon Agreste, cette situation peut s'expliquer par l'abondance des stocks de sucre et des prix en diminution.

Décret sur le tableau des maladies professionnelles en agriculture et phytos

Le ministre de l'agriculture a salué l'entrée en vigueur du décret du 5 juin 2015 modifiant le tableau des maladies professionnelles en agriculture pour permettre la prise en charge du lymphome malin non

hodgkinien au titre des maladies professionnelles, en lien avec les travaux exposant habituellement aux pesticides suivants : composés organochlorés, composés organophosphorés, carbaryl, toxaphène ou atrazine.

« *La protection des travailleurs agricoles, en particulier des salariés susceptibles d'être exposés à des produits phytosanitaires dangereux, est une préoccupation majeure du ministre chargé de l'agriculture, qui va de pair avec la limitation du recours à de tels produits par les utilisateurs amateurs.* »

Chute des surfaces de légumes transformés en 2015

La filière légumes transformés fait face à une chute de ses surfaces de production. Au risque de menacer l'outil industriel, mais aussi les entrepreneurs de travaux spécialisés.

Les surfaces, qui étaient de plus de 70 000 ha dans les années 2000, vont passer sous la barre des 60 000 ha en 2014, surface la plus faible depuis 30 ans. Selon les premières estimations du Cenaldi, association d'organisations de producteurs de légumes de plein champ, les surfaces en production pour 2015 sont annoncées en recul de 15 %. Cette chute est due à une bonne campagne 2014, à l'augmentation des rendements, à la baisse de la consommation et l'augmentation des contraintes. Jean-Bernard Bonduelle, ancien président de l'Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés a confirmé : « *Nos besoins en protection sont pris en étau entre la réglementation française, la plus stricte du monde et des firmes phytosanitaires qui se désintéressent de notre petit secteur.* »

Anses seule à bord sur les phytos avec les applicateurs

Au service d'une meilleure protection de la santé et de l'environnement, tout en préservant ses acquis – approche intégrative des risques, indépendance, transparence et ouverture à la société – qui fondent sa crédibilité et son utilité, l'Anses assure depuis le 2 juillet la délivrance des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques (jusqu'à présent du ressort du ministère de l'agriculture), ainsi que la mise en place d'un dispositif de phytopharmacovigilance. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt lui a confié cette mission. À l'autre bout de la chaîne phyto : le chef d'entreprise qui doit se conformer à toutes les obligations, exigences et contraintes liées à l'utilisation des produits phytos et les faire appliquer par les salariés. Les chemins de l'agence et des entreprises de prestations de services restent malgré tout parallèles.

Travail détaché : nouvelles obligations des employeurs

Le décret du 30 mars 2015 (JO du 31 mars 2015) renforce la lutte contre les fraudes au détachement de travailleurs et à la lutte contre le travail illégal. Il précise les obligations des employeurs établis hors de France détachant des salariés en France.

Il définit également les modalités de mise en œuvre de l'obligation de vigilance et de la responsabilité des maîtres d'ouvrage et des donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs sous-traitants et cocontractants. Il indique les modalités selon lesquelles les copies des déclarations de détachement sont annexées au registre unique du personnel de l'entreprise qui accueille les salariés détachés.

Salon des ETA.
Vitaminez vos affaires !

Le Salon des ETA est l'unique salon d'affaires exclusivement dédié aux entrepreneurs de travaux agricoles et leur équipe.
Sur 30 000 m², les dirigeants des 200 marques exposantes vous présenteront leurs produits et matériels.
De quoi faire le tour de tous vos besoins et vitaminer vos affaires.

www.saloneta.com

10 ans Salon des ETA

Salon des ETA
Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers

Un salon créé et organisé par profield events

Liliane et compagnie

Mercredi 9 et jeudi 10 décembre 2015 au Parc des Expositions du Mans (72).

Ne privez pas votre métier **du Salon des ETA.**

200

marques attendues.

83%

des visiteurs 2013 souhaitent revenir en 2015.

8900

visiteurs exclusivement ETA en 2013.

77%

des ETA sont venus en équipe en 2013.

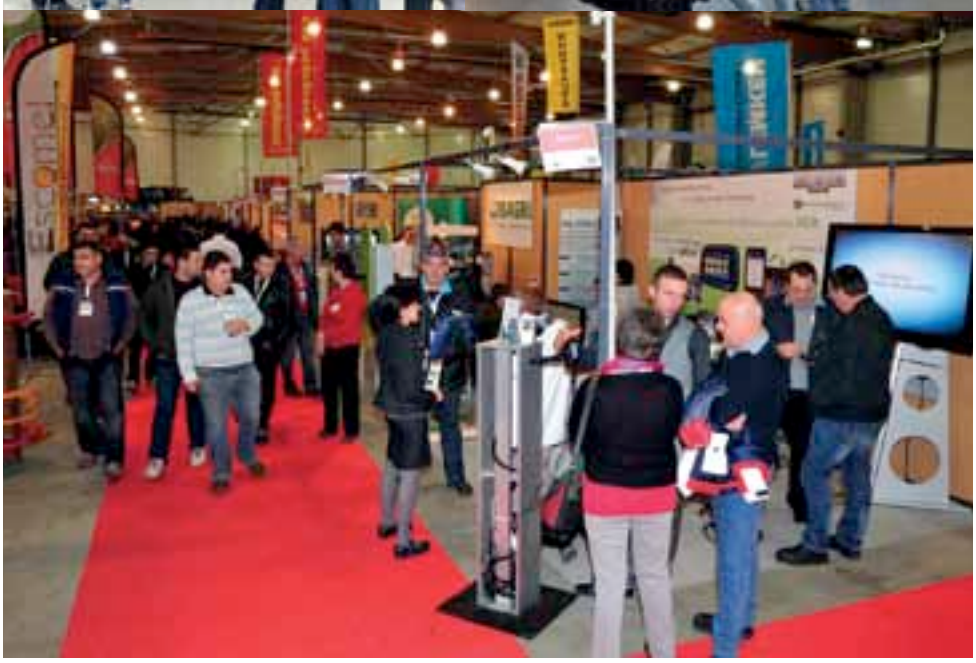

1

allée unique de circulation pour voir 100% des exposants.

Salon des ETA

Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers

Spécialisation abattage et débardage pour la Forestière du Rizoud

Passionné par son métier et aimant le travail bien fait, Jean Ravel apporte son « coup de main » à une clientèle variée. Rencontre sur un chantier près de Nantua.

Jean Ravel a créé la SARL La Forestière du Rizoud en 1999, à Pollionnay dans le Rhône.

C'est sur un chantier de la scierie Bois du Dauphiné dans l'Ain près de Saint-Germain-de-Joux, entre Nantua et Bellegarde, que Jean Ravel nous donne rendez-vous. Les heures chaudes du début de l'après-midi (on est en pleine canicule) sont propices à la discussion. « *Je suis arrivé dans le bois en juin 1970, après une formation de technicien agricole à Grenoble* », débute Jean Ravel, fils d'agriculteurs et qui rappelle qu'à l'époque, le bois était considéré comme « un rebus ». Sa formation l'amène dans l'Ariège pour un an, puis six autres mois en spécialisation débardage par câble, puis skidder et porteur, après un passage dans diverses entreprises de la région. La crise de la cellulose l'amène à revenir à Lyon et il fait ses premiers pas de bûcheron indépendant à 23 ans, en 1972. Dès le départ, ses activités se concentrent sur l'abattage et le débardage, et l'entrepreneur travaille seul jusqu'en 1981, date de l'achat du premier tracteur agricole avec treuil trois points. D'autres investissements suivent (une remorque grue, puis quelques années plus tard, une abatteuse Farmi et un porteur d'occasion), et Jean Ravel travaille maintenant avec deux salariés : son fils Alexandre, arrivé dans l'entreprise d'abord comme stagiaire en 1999, et Philippe, salarié arrivé il y a 14 ans.

Entrée du chantier près de Nantua.

Valoriser le bois

La SARL La Forestière du Rizoud a été créée en octobre 1999, avec l'acquisition d'une abatteuse neuve Ponsse Ergo HS 16, deux mois avant la tempête qui marqua la fin de l'année. Les débuts se sont faits avec l'unité de Sougy-sur-Loire (dans la Nièvre, scierie du groupe Monnet-Sève.) « *On nous envoyait abattre là où Sougy achetait* », rappelle Jean Ravel. Il acquiert un porteur neuf Buffalo en 2001. L'entrepreneur apprécie ces débuts avec un grand groupe de sciage qui lui a appris « à travailler précis » et à « bien valoriser le bois ». « *Le bois est une matière vivante et si on fait une chose, il faut le faire correctement* », pré-

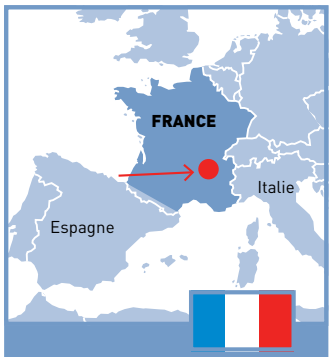

Créée au 1er octobre 1999 avec quatre associés (Jean Ravel, sa femme et ses deux fils), la SARL La Forestière du Rizoud a son siège social à Pollionnay dans le Rhône, à 17 km à l'ouest de Lyon. Elle est spécialisée dans l'abattage mécanisé et le débardage par porteur. Le profil des clients est varié : groupements forestiers, scieries, coopératives. Elle emploie deux salariés (son fils Alexandre, spécialisé dans l'abattage et Philippe, un salarié spécialisé dans le débardage du bois), plus Mme Ravel pour la comptabilité.

Les principaux matériels de l'entreprise

- un porteur Ponsse acheté neuf en 2010
- une abatteuse Ergo achetée neuve en 2007
- une abatteuse Ergo achetée d'occasion en 2011
- une abatteuse Ergo achetée en 2000, utilisée occasionnellement pour les feuillus avec une cisaille
- un porte-engin

cise notre interlocuteur. Il va ensuite diversifier sa clientèle, qui apprécie son savoir-faire, notamment au sein de scieries et de groupements forestiers de Rhône-Alpes. « *J'essaye de travailler en bois court pour faire moins de dégâts – les bois courts étant portés et les bois longs traînés – et suis en huiles bio depuis 2007* », précise Jean Ravel, qui estime important « *d'essayer de rendre acceptable l'exploitation pour les autres* ». « *On ne peut pas tout faire et je recherche, quand c'est possible, une complémentarité avec d'autres entrepreneurs forestiers proches du chantier où j'interviens* », ajoute Jean Ravel.

Vue d'ensemble du chantier de coupe : « Les coupes à blanc, comme aujourd'hui, sont une exception. »

Nous continuons notre discussion dans la cabine climatisée de l'abatteuse. « *Les coupes à blanc, comme aujourd'hui, sont une exception dans mon travail, car je préfère habituellement commencer par des premières éclaircies qui enlèvent tout ce qui n'a pas d'avenir* », explique l'entrepreneur. L'écran de bord donne en instantané des informations sur le travail en cours : longueur et circonférence des billons, résultat de la coupe en nombre de pieds et en m³, répartition de la coupe par catégories (sciage, trituration, papier). Les grilles de prix sont aussi disponibles dans l'ordina-

À l'intérieur de la cabine de l'abatteuse. L'écran donne en temps réel la longueur de l'arbre coupé (13,32 m ici) et sa circonférence (184 mm ici).

Page d'accueil de l'écran avec de multiples fonctionnalités : rapport, liste de prix, transmission, etc.

Philippe, l'un des salariés en train de charger les troncs coupés.

teur, permettant de valoriser le bois au maximum.

Préoccupations actuelles

Quelles sont les préoccupations d'actualité de l'entrepreneur ? *« J'envisage de transmettre l'entreprise en douceur à mon fils Alexandre, dans deux à trois ans »*, explique tout d'abord Jean Ravel. Ce dernier adhère à EDT, ainsi qu'à plusieurs associations comme le Cipref en Bourgogne, Forestain 01 et Fibra (Fédération forêt bois Rhône-Alpes). *« L'appartenance au syndicat et aux associations permet de rompre l'isolement, de récolter des informations, de connaître les autres entrepreneurs et de pouvoir ainsi mieux se situer »*, estime Jean Ravel. Selon ce dernier, il connait une vingtaine d'entrepreneurs de travaux forestiers dans le Rhône, et un projet d'association regroupant ces professionnels est dans l'air. *« Les entrepreneurs de travaux forestiers ont du mal à travailler ensemble »*, regrette Jean Ravel, qui souligne plusieurs autres préoccupations d'actualité comme les contraintes environnemen-

2,5 millions de m³ de bois récoltés par an

La forêt couvre 40 % du territoire rhônalpin. Environ 2,5 millions de m³ de bois y sont récoltés annuellement. Ce volume est relativement stable depuis 2007, qui marquait un maximum. Avec 7 % de la récolte métropolitaine, Rhône-Alpes se positionne au troisième rang des régions françaises derrière l'Aquitaine, leader incontestable, et la Lorraine. Au niveau rhônalpin, l'Isère arrive en tête des départements avec une récolte approchant 450 000 m³. La Drôme ferme la marche malgré un taux de boisement supérieur à 50 % : ses forêts sont moins productives, en quantité comme en qualité. Le bois d'œuvre récolté dans la région est composé à 93 % de conifères. Pourtant, les feuillus représentent 61 % des forêts rhônalpines en surface, et 46 % en volume sur pied. Le bois d'industrie régional représente 261 000 m³, dont 80 % destinés directement à la trituration. Le bois-énergie progresse, particulièrement dans l'Isère qui regroupe 30 % de la production rhônalpine. Depuis le pic de 2007, la récolte de bois d'œuvre a baissé de 13 % ; celle de bois d'industrie a diminué d'un quart. Par contre, le volume de bois énergie a plus que doublé, suite au développement des énergies renouvelables. Plus de 600 entreprises exercent des activités de récolte et/ou de sciage en Rhône-Alpes, et l'activité se concentre au fil des années. Depuis 2009, les grandes exploitations forestières (20 000 m³ et plus), dont le nombre augmente, accentuent nettement leur poids économique ; les grosses scieries éprouvent plus de difficultés pour progresser. Le nombre de très petites entreprises se maintient, en exploitation forestière comme en sciage. Garantie d'une gestion durable des forêts, la certification progresse. Elle concerne maintenant plus d'un quart des surfaces, un tiers des volumes récoltés et un quart des sciages. L'Ain est le département rhônalpin le plus engagé : la certification concerne près de la moitié de sa récolte et 30 % de son sciage.

Source : Enquête exploitations forestières et scieries 2013 - Agreste - Coup d'œil Rhône-Alpes n° 171 - février 2015.

Le porteur allant vers la zone de déchargement.

tales (imposant par exemple de ne pas pouvoir travailler en zone montagneuse touristique en juillet et août). « *De plus, les promeneurs croient que la forêt leur appartient et beaucoup sont indisciplinés* », remarque Jean Ravel qui veille à sa responsabilité en cas d'accident. « *L'huile bio revient trois à quatre fois plus cher qu'une huile conventionnelle et elle ne nous rapporte pas un centime de plus* », illustre par ailleurs l'entrepreneur. Ce dernier souligne également la concurrence des agriculteurs intervenant dans le débardage du bois de chauffage. « *Cette concurrence n'existe que dans certaines zones, mais il suffit de trois à quatre agriculteurs par département pour peser sur les prix* », résume notre interlocuteur.

« *J'ai la réputation d'être cher, mais je ne vends pas du travail bradé* », insiste-t-il. Les machines devant être toujours opérationnelles, Jean Ravel envisage de réinvestir d'ici un an dans une abatteuse et un porteur. Son credo : l'acceptation de la présence des entrepreneurs forestiers comme des professionnels apportant un plus au paysage et à l'environnement forestier.

Philippe Caldier

Déchargement du bois en bord de route.

Entrepreneurs agricoles et forestiers : rencontres bulgares

Le métier d'entrepreneur de travaux agricoles et forestiers est en plein devenir en Bulgarie. C'est ce qui ressort d'une série de rencontres que nous avons faites, de la Mer Noire tout à l'Est du pays, à Sofia, la capitale du pays.

C'est sur un vaste projet de plantation de vignes situé à une petite heure de route de la station balnéaire de Varna sur la route de Yambol que nous rencontrons Ivan Georgiev, entrepreneur de travaux agricoles depuis 1998. Nous sommes dans une plaine fertile très sèchante, un paysage typique de Bulgarie où les plaines orientées est-ouest s'étalent entre deux bandes de collines montagneuses. Le projet où nous nous situons est gigantesque et consiste en l'implantation de 400 ha de vignes sur trois ans, l'investisseur étant un homme d'affaires russe.

Employant 25 personnes et ayant un bureau à Yambol et à Stara Zagora, deux régions agricoles importantes du pays, Ivan Georgiev a étudié le machinisme agricole à l'université de Sofia. Son entreprise, Georgiev Engineering, est dédiée à 50 % aux travaux de la vigne (essentiellement implantation de nouvelles cultures) et à 50 % aux grandes cultures (labour et semis de blé). « *Les agriculteurs de cette région ont en moyenne 2 000 à 3 000 ha* », affirme M. Georgiev qui nous donne ensuite plus de précision sur son activité, cette dernière portant sur 70 à 100 ha/an d'implantation de vignes (pour trois à cinq exploitations), et 300 à 500 ha de travaux du sol pour le blé (pour deux à trois agriculteurs). « *Le prix de prestation pour un labour varie de 150 à 300 euros/ha, en fonction de la qualité des sols* », nous précise au passage M. Georgiev.

Dans le cas de projets de taille importante comme celui sur lequel nous nous trouvons, Ivan Georgiev travaille en partenariat avec un autre entrepreneur de travaux agricoles, AgroForest Consulting, qui s'occupe uniquement de la plantation des vignes, tous les travaux de défrichage et de labour étant réalisés par Georgiev Engineering. Ce dernier s'apprête à démarrer, d'ici deux à trois mois, un deuxième projet d'implantation de vignes au sud du pays près de la frontière turque. « *Je m'occuperai de tous les travaux pour ce deuxième projet qui porte sur 100 ha de vignes implantés par an pendant quatre ans* », affirme notre interlocuteur qui précise que de tels projets sont exceptionnels pour le pays. « *Je travaille avec beaucoup de petits clients de 10 à 20 ha en viticulture et la plupart des nouvelles vignes sont implantées en Chardonnay avec des pépiniéristes italiens* », complète M. Georgiev. « *Nous avons planté 300 ha cette année en Bulgarie, pour un total d'un million de plants vendus* », nous précise Raffaele Niedda, manager export de la coopérative viticole italienne VCR (Vivai Cooperativi Rauscedo), en visite ce jour-là pour vérifier le bon déroulement des plantations. « *La moitié de nos projets sont sur des exploitations existantes et la moitié consiste en l'implantation de nouvelles vignes* », ajoute l'expert italien qui est également actif en Roumanie. Quel est le prix d'une plantation nouvelle sur un terrain à défricher comme celui sur lequel nous sommes ? « *Il faut compter*

Malgré un secteur agricole peu performant mais en développement, la Bulgarie est en passe de devenir un pays exportateur de produits agricoles.
Les terres agricoles représentent environ 6,2 millions d'hectares (55 % de la superficie du pays), dont 4,2 millions d'hectares sont constitués de terres arables et 1,7 million d'hectares de prairies permanentes.

Plantation de vignes par AgroForest Consulting : un plant tous les 90 cm et 2,20 m d'écartement entre les rangs

L'agriculture bulgare

Le secteur agricole bulgare emploie près de 20 % de la population active, mais ne contribue que pour 4 à 5 % environ au produit intérieur brut (PIB) en fonction des années. L'agriculture bulgare est caractérisée par une très forte polarité des exploitations agricoles. La surface moyenne des exploitations est de 10 ha. Cependant, 78 % de la surface agricole utile (SAU) est exploitée par des unités de plus de 100 ha (5 232 exploitations), 15 % par des unités de 5 à 100 ha et 7 % par des unités de moins de 5 ha. Environ 7 400 exploitations à caractère commercial (unités à personnalité juridique) constituent le noyau de compétitivité du secteur agricole bulgare, sur 370 486 exploitations agricoles recensées en 2010 (- 2 %). Les productions végétales représentent 60 % de la valeur de la production agricole (+ 1,5 % /2011) et occupaient, en 2012, 75 % de la SAU. La production est peu diversifiée et dominée par les céréales – blé, seigle, triticale, orge, avoine, maïs, riz – et les oléoprotéagineux – tournesol et colza (18 % du volume de la production). Les légumes (tomates, concombres, poivrons) et les fruits (prunes, cerises, pommes, pêches) représentent seulement 7 % du volume de la production végétale.

En 2014-2015, la production de blé a atteint 4,9 Mt contre 5,4 Mt pour la récolte précédente, notamment du fait des moindres surfaces emblavées (1 150 000 ha en 2014-2015 contre 1 292 000 ha en 2013-2014). Le maïs arrive en deuxième position avec 2,95 Mt récoltées en 2014-2015, contre 2,7 Mt l'année précédente, pour des surfaces équivalentes (420 000 ha).

Enfin, la production d'orge a atteint 820 000 t en 2014-2015 pour 209 000 ha emblavés (source : thecropsite.com).

La Bulgarie est en bonne voie pour devenir exportateur net de produits agricoles et agroalimentaires à moyen terme, grâce à l'amélioration de la productivité du secteur agricole depuis l'adhésion à l'UE, l'introduction des aides PAC et la mise aux normes des produits agricoles et agroalimentaires (source : www.agriculture.gouv.fr).

Ivan Georgiev (à gauche), en compagnie de Iliev Rumen et Rumiana Bobeva (responsable technique et financier du projet) devant une partie du matériel de défrichage de la parcelle plantée.

Dans la parcelle fraîchement plantée, de gauche à droite : Stefan Vassilev (AgroForest Consulting), Raffaele Niedda (Vivai Cooperativi Rauscedo) et Ivan Georgiev.

Patoux EQUIPAGRI

Une équipe de professionnels pour répondre à vos besoins

Spécialiste en Pièces Occasions
Tracteurs - MB - Presses
New Holland - Ford - John Deere

Pièces contrôlées ET garanties !

Contact : Jean-Michel CATOIR
Tel : 03 21 26 08 55
Mail : pieces.occasion@patoux.fr

www.patoux.fr

Envois Quotidiens France & Étranger

SILOTITE Pro & BALETITE
Une fois combinés, deux fois plus efficace

Connu sous le nom de Baletite, ce film remplaçant le filet enveloppe toute la surface de la balle afin d'améliorer considérablement la barrière à l'oxygène.

Barrière anti-oxygène augmentée

Enrubannage F&F
www.enrubannageFeff.com

www.silotite.com

Anna Petrakieva (vice-présidente de l'Union des forestiers bulgares et assistante secrétaire de l'Union des forestiers européens), en compagnie d'Antony Stefanov, directeur de Bulprofor.

en moyenne 0,50 euro/plants avec la plantation, plus environ 2 300 euros/ha pour tous les travaux de défrichage et de labour », précise notre interlocuteur. Ce dernier ajoute que ce prix élevé est lié à une terre très difficile (présence de nombreux cailloux) et que le tarif des salariés dépend des régions.

Le matériel de Georgiev Engineering se compose essentiellement de sept tracteurs (deux John Deere de 150 et 360 ch, un Same de 90 ch, et quatre vieux tracteurs russes de 120 ch avec des chenilles), un Caterpillar de 200 chevaux, plus tous les équipements de travail du sol et de semis nécessaires.

Manque de personnel qualifié

« *À l'époque soviétique, chaque district avait de 10 à 15 entrepreneurs de travaux agricoles, mais ces derniers ont presque tous disparu* », nous rappelle Ivan Georgiev. Selon ce dernier, il reste aujourd'hui en Bulgarie trois à quatre entrepreneurs de travaux agricoles de taille importante comme son entreprise, pas plus. L'une des raisons est l'agrandissement des exploitations agricoles qui atteint des sommets en Bulgarie où l'exploitation la plus grande, détenue par un fond agricole, est de 100 000 ha. Cette concentration des exploitations entraîne une désertification des campagnes, et nous avons pu voir plusieurs villages abandonnés sur la route qui nous a ensuite menés à Yambol.

Mais l'un des problèmes majeurs rencontrés par Ivan Georgiev est le manque de personnel qualifié pour réaliser les travaux. « *Des structures de formation existent, mais les jeunes formés partent en ville, puis ensuite beaucoup à l'étranger par manque de travail* », se lamente l'entrepreneur. Ce dernier avait créé, il y a dix ans, une association réunissant une dizaine d'ETA bulgares et leurs partenaires, mais cette dernière a ensuite été dissoute. « *Les gens ne se font pas confiance et il existe une concurrence entre les entrepreneurs* », précise M. Georgiev qui espère prochainement faire renaître cette association, puis la faire adhérer au sein de la Ceettar. Comment M. Georgiev voit-il son avenir ? « *J'aimerais diversifier mon activité dans la forêt en investissant dans un broyeur et pourquoi pas créer un réseau de revente de broyeurs forestiers d'occasion* », lance notre interlocuteur, qui estime qu'il existe un avenir dans la forêt bulgare (voir encadré).

Philippe Caldier

L'association bulgare Bulprofor

L'association Bulprofor que nous avons rencontrée dans ses bureaux de Sofia compte 200 à 250 membres. Ces derniers sont des entrepreneurs de travaux forestiers, comme nous l'explique Antony Stefanov, directeur de Bulprofor : « *Ce sont en général des entreprises familiales sans salariés et réalisant tout type de travaux. Ils détiennent leurs propres machines et peuvent en louer lors de gros chantiers. Leurs clients sont soit des forêts privées ou l'État* ». Selon Anthony Stefanov, le parc des machines des entrepreneurs de travaux forestiers bulgares est ancien. Certains entrepreneurs travaillent encore avec des chevaux. Il existe donc un grand besoin d'investissements dans le secteur, et des subventions existent pour le matériel neuf, à hauteur de 50 à 60 % du montant des investissements.

Comme en agriculture, le problème du secteur forestier est un manque de personnel qualifié. D'où le projet d'Anthony Stefanov de créer un centre de formation pour les métiers de la forêt qui serait financé par l'Union européenne, via son pôle d'innovation EIP-Agri. « *Ce centre de formation nous permettrait d'échanger entre nous et constituerait un cadre idéal pour la formation et l'innovation dans nos métiers* », ajoute M. Stefanov, qui organise déjà deux fois par an une « Forest Week », séminaire qui réunit les professionnels de la forêt pour échanger et faire le point sur les sujets d'actualité et les nouvelles réglementations.

« *65 % de toute la forêt bulgare est sous protection Natura* », ajoute Anna Petrakieva, à la fois vice-présidente de l'Union des forestiers bulgares et assistante secrétaire de l'Union des forestiers européens qui participe à notre discussion. Cette dernière nous apporte des précisions sur la forêt bulgare à 76 % dans les mains de l'État, les municipalités et les privés représentant chacun 11 % de la surface totale. L'Union des forestiers bulgares compte plus de 3 500 personnes juridiques et plus de 9 400 personnes physiques. Couvrant plus de 4,2 millions d'hectares, soit environ 37 % du territoire, la forêt est un secteur important de l'économie bulgare. La forêt bulgare est marquée par une très grande diversité d'essences et une biodiversité unique en Europe (elle couvre trois parcs nationaux, onze parcs naturels et plus de 700 zones protégées). 6,5 millions de m^3 de bois ont été récoltés en 2014, avec le projet d'atteindre 9 millions de m^3 dans quelques années.

« *L'appartenance de notre association à la Ceettar va nous permettre d'échanger sur des pratiques nouvelles et des innovations et de monter éventuellement des projets ensemble* », conclut positivement Anthony Stefanov.

04 75 84 69 40

www.materiel-forestier.fr

Échanges de données : une organisation standardisée

L'utilisation des innovations techniques dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) débouche sur des innovations organisationnelles. Des échanges de données informatisées permettent à la filière de simplifier ses relations.

Acteurs incontournables de la chaîne d'approvisionnement, les ETF sont aujourd'hui parmi les mieux placés pour apprécier les bénéfices d'un échange d'informations homogénéisé par les standards partagés. Ils pourraient ainsi mieux organiser les prestations, et contrôler davantage leur rentabilité.

Les échanges informatisés

Les acteurs de la chaîne d'approvisionnement traitent de plus en plus de documents (devis, bons de commande, factures, documents administratifs...), qu'ils adressent vers un nombre croissant de destinataires. Dans ces systèmes d'information complexes, les échanges de données informatisés, aussi qualifiés sous le sigle EDI, présentent un intérêt notable. Ils permettent de gagner du temps : en réduisant les délais d'envoi, par la possibilité de transmettre le même document à plusieurs destinataires, de façon uniforme. Les EDI impliquent une réduction des erreurs par l'absence de ressaisie des données, et évitent les ambiguïtés de langage. Chacun des acteurs bénéficie donc d'une diminution potentielle des coûts.

Comme le remarque l'institut technologique FCBA, les échanges de données informatisés « n'ont d'intérêt que s'ils peuvent être automatisés ». Cette automatisation nécessite une adaptation des systèmes d'information : modes de transfert et formats des données. Un langage commun et des informations structurées (format de fichier) harmonisent les informations au moment de l'échange. Elle suppose que les partenaires de l'échange se mettent d'accord sur les modalités techniques.

La standardisation : un prérequis

Les transactions dématérialisées de documents normalisés entre plusieurs acteurs, sont régies par des instances internationales et nationales, dont « papiNet », dans le cas de la filière bois. Cette organisation a retenu un format ouvert et courant (.xml) pour valoriser les op-

Le langage standardisé « StanForD »

Abréviation de « Standard for Forestry Data and Communication », StanForD est une norme créée en 1987 par l'industrie forestière. Elle a connu une révision majeure en 2011. Ce langage standardisé régit la commande (le façonnage), les rapports de production, l'assurance qualité et le suivi d'exploitation des machines. Basée sur le format .xml, cette norme facilite l'interopérabilité entre différents systèmes informatiques, et limite les besoins de conversions. Au terme des travaux initiés en 2006, et conclus au printemps 2011, le standard « StanForD 2010 » a été adopté par l'ensemble des constructeurs de machines forestières.

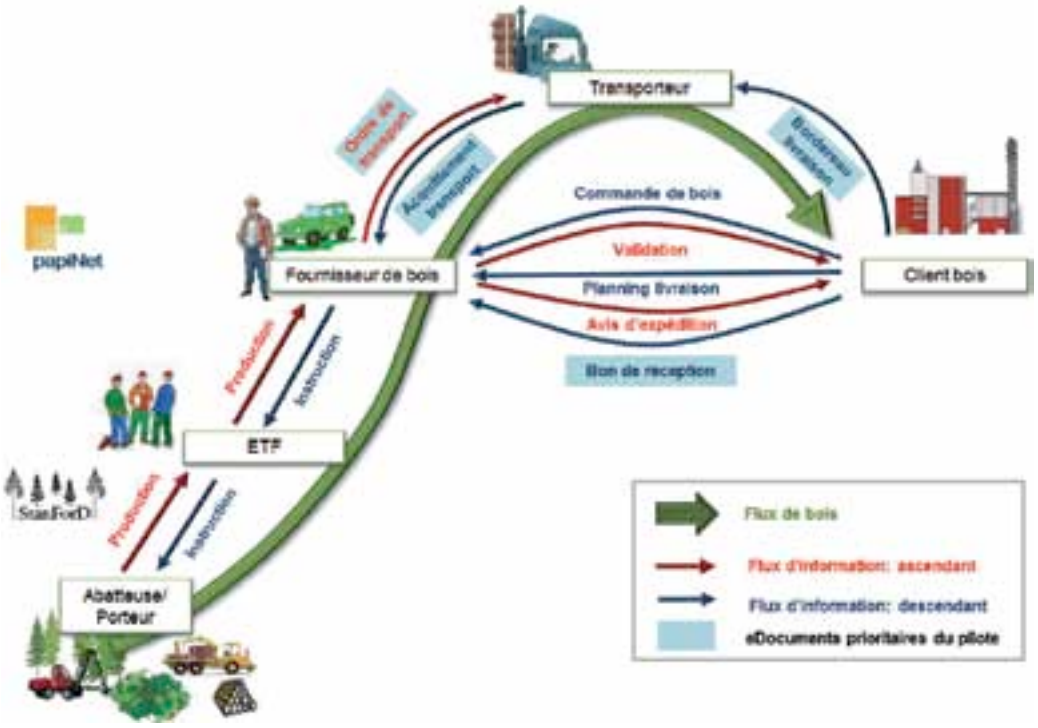

Le standard papiNet profite des opportunités offertes par internet pour améliorer la relation entre les différents acteurs. Dans cette procédure standardisée, l'entrepreneur tire aujourd'hui les bénéfices de la norme StanForD conçue en Suède à partir 1987.

portunités offertes par l'internet. « papiNet » permet à l'ensemble des acteurs un dialogue simplifié : aucune nécessité de négocier puis d'obtenir un accord sur la rédaction des contrats ou des échanges d'informations.

Les utilisateurs de machines forestières semblent aujourd'hui bénéficier d'outils particulièrement aboutis. Notamment au regard des scieurs qui, bien qu'un référentiel de certification « CTC cubage bois ronds » définisse les éléments nécessaires aux transactions commerciales, souffrent par exemple de logiciels de gestion manquant d'intégration, avec des données de cubage encore peu standardisées. Depuis dix ans, les constructeurs de machines ont développé un langage commun pour concevoir leurs solutions informatiques. Une procédure désormais aboutie avec le standard mondial StanForD (voir encadré). Quelle que soit leur marque, les machines partagent maintenant des types de fichiers standardisés (ex : terminaisons « .rep » pour le suivi des réparations, « .mas » pour les paramètres de la tête d'abattage, « .oai » pour les informations géographiques, « .prd » pour la production). La conversion, assurée chez les constructeurs par leurs systèmes informatiques (Opti4G pour Ponsse, TimberOffice pour John Deere, MaxiXPlorer pour Komatsu), est totalement transparente pour le conducteur.

Pour les entrepreneurs de travaux forestiers, l'échange de données standardisé et parfois automatisé peut améliorer la relation-clients. Et permettre de se consacrer à l'optimisation des chantiers plutôt qu'à la ressaisie d'informations. Un outil de relation-client.

Quels bénéfices pour l'ETF ?

Les acteurs veillent à respecter plusieurs prérequis : l'absence d'ingérence dans les processus de gestion interne de l'entreprise, la facilité de la procédure, et particulièrement l'adaptation à la diversité des outils informatiques utilisés dans la filière. Des projets tels qu'Emobois et ExploTIC (un système d'échanges ; voir encadré) participent désormais à déployer les outils d'échange de données informatisé ; et proposent même de former les professionnels à leur utilisation. Le temps gagné dans les transferts d'information pourra être dédié à l'amélioration du suivi et de la qualité des chantiers réalisés, et surtout à l'optimisation de l'activité, par des ajustements plus rapides. Finalement, l'échange de données standardisé, notamment par des rapports de production réguliers, est orienté vers la « satisfaction client ». Les entrepreneurs de travaux ont désormais les armes pour assurer une documentation des opérations exemplaire. Des outils à même de rendre jaloux certains industriels.

G. Le Gonidec

ExploTIC mise sur la formation

Le système ExploTIC, soutenu initialement par des institutions publiques et des papeteries d'Aquitaine, met à disposition les outils et les méthodes permettant la fiabilisation, le transfert à distance et l'utilisation des données de production et de temps d'activité générées par les TIC embarquées dans les machines de bûcheronnage et les porteurs, quelle que soit la marque. Le projet est basé sur l'utilisation de la norme StanForD. Déployé avec FCBA depuis 2012 dans le massif landais, ExploTIC s'est étendu au Massif Central et désormais à la région Rhône-Alpes. Il comprend une offre de formations pour les utilisateurs. Au programme : intégration des données StanForD ou à leur transmission avec des machines (de 2 à 5 jours).

Assemblée générale Ceettar : plus de communication pour une structure renforcée

La Ceettar (Confédération européenne des entrepreneurs de travaux techniques agricoles, ruraux et forestiers) a tenu sa dernière assemblée générale les 21 et 22 juin derniers à Vejle au Danemark. Une bonne occasion pour faire le point sur les activités de la structure renforcée depuis le 1er janvier par l'arrivée d'associations d'entrepreneurs de travaux forestiers.

L'ensemble des congressistes devant le siège de l'association danoise DM&E à Vejle.

[Vejle, Danemark] Une petite quarantaine de participants d'une douzaine de pays (Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Slovaquie, Suède, Pays-Bas, Royaume-Uni) ont fait le déplacement au Danemark pour cette assemblée générale qui avait lieu au sud de la péninsule du Jutland. La question du rapprochement de la Ceettar avec l'ENFE a pris une place prépondérante dans l'agenda 2014 de la Ceettar, et les deux organisations ont multiplié les rencontres et les échanges pour évoquer tous les aspects techniques, juridiques et financiers que cette fusion implique. Depuis l'accord, présenté au Conseil d'administration de novembre 2014, l'ENFE a réuni une assemblée générale dissolutive, ses membres ont été invités et se sont engagés à rejoindre la Ceettar.

Dès lors, quatre membres de l'ENFE ont rejoint la Ceettar, venant accroître au sein de cette dernière la part des travaux forestiers : l'organisation belge Unebo (regroupant tous les secteurs du bois, depuis les travaux forestiers jusqu'à la commercialisation du bois), l'organisation bulgare Bulprofor qui regroupe environ 150 entrepreneurs forestiers de ce pays, l'organisation finlandaise Koneyrittajat Liitto (regroupant au total 2 500 membres dans les métiers de la forêt, de l'énergie et du terrassement), et l'organisation suédoise SMF (association suédoise des entrepreneurs forestiers, regroupant environ 800 membres).

« *Depuis un an et demi, nous avons multiplié les rencontres et les échanges dans un bon climat de coopération* », affirme Simo Jaakkola, le directeur de l'organisation finlandaise Koneyrittajat Liitto qui a par ailleurs rejoint le Bureau de la Ceettar en janvier.

Communication européenne

L'année 2015 a été marquée, pour la Ceettar, par une communication renforcée vis-à-vis de la Commis-

Pendant les travaux de l'assemblée générale de la Ceettar : « Nous avons tout intérêt à davantage partager pour plus de profit », déclare Gérard Napias, président de la FNEDT et de la Ceettar.

sion européenne. « *L'arrivée d'une nouvelle équipe de Commissaires a été l'occasion de créer des premiers liens et, avec l'aide précieuse de l'organisation irlandaise, la Ceettar a été en mesure de rencontrer dès janvier 2015 le cabinet du Commissaire à l'agriculture, l'irlandais Phil Hogan* », rappelle Éric Drésin, le directeur de la Ceettar. La délégation de la Ceettar a ainsi pu souligner l'importance que représentent les entrepreneurs de travaux en Europe pour l'agriculture, la forêt et pour l'économie en zone rurale. De même, elle a pu évoquer les difficultés que crée la législation communautaire en matière d'aides à l'investissement accordées aux agriculteurs, tant pour le respect d'une concurrence loyale entre les entrepreneurs et les agriculteurs, que pour une utilisation efficace des aides européennes.

La publication toute récente d'un panorama européen des entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers, va également dans le sens d'une meilleure communication externe de la Ceettar. Ce panorama, résultat d'une vaste enquête réalisée auprès de 19 organisations de 16 pays, vient apporter de nouvelles preuves de l'importance du secteur et constitue pour la Ceettar un outil novateur de communication. « *Ce document va servir de nouvelle carte de visite et permettre de soutenir sérieusement les arguments de la Ceettar en faveur d'une meilleure prise en compte des entrepreneurs* », note Éric Drésin. Toujours dans son dialogue avec la DG Agri, la Ceettar est désormais un acteur reconnu par la Commission, sa candidature ayant été retenue pour participer à trois groupes de dialogue civil : PAC, développement rural et forêt. « *La Ceettar est désormais beaucoup plus intégrée dans les réseaux européens* », affirme Éric Drésin qui rappelle que ceci lui a permis de réserver pour le 15 septembre la salle de réunion au sein du pavillon de l'UE dans l'Expo Milano.

Agenda 2015-2020

L'assemblée générale de Veijle a aussi été l'occasion pour la Ceettar de présenter sa vision pour l'avenir. « *La réalité quotidienne des entrepreneurs est déconnectée de celle de Bruxelles et nous devons créer des ponts entre les deux mondes afin de mieux faire comprendre notre secteur* », affirme Éric Drésin. Si la communication externe est importante, la communication interne entre membres l'est tout autant. « *Nous devrions davantage travailler ensemble, et échanger sur nos expériences réciproques afin d'avancer* », note avec justesse à ce propos Hannie Zweverink de l'organisation néerlandaise Cumela.

La recherche d'une meilleure représentativité de la Ceettar par des contacts avec des organisations d'autres pays européens, reste par ailleurs une priorité. Les contacts sont maintenus dans plusieurs pays comme l'Autriche ou la Suisse et de nouveaux contacts ont été établis en mai en Bulgarie, pays où existait dans le passé une organisation des entrepreneurs de travaux agricoles disparue depuis. La Ceettar est également en contact depuis septembre 2014 avec la FACMA, la Fédération argentine des entrepreneurs de machines agricoles désireuse d'établir une structure analogue à la Ceettar en Amérique du sud.

Visites d'entrepreneurs danois

En visite sur l'entreprise Maskinstationen A/S, les congressistes découvrent une machine unique au Danemark, permettant d'épandre du lisier et de semer de l'herbe entre deux rangées de maïs.

Sur l'entreprise LK Skovservice, une planteuse permettant de planter 33 000 sapins en 12 heures.

Outre la visite du siège de l'association danoise DM&E, les congressistes ont profité de cette assemblée générale pour visiter deux entreprises. L'une d'elles, Maskinstationen A/S, est spécialisée dans deux activités : l'ensilage et l'épandage de lisier. Créée il y a vingt ans, l'entreprise de travaux agricoles a progressivement fusionné avec des entrepreneurs de plus petite taille et représente aujourd'hui un ensemble impressionnant, avec trois sites dans le Jutland, 25 salariés, un parc d'environ 200 machines, 30 000 heures de travaux vendues par an pour un chiffre d'affaires de 25 à 27 millions de DKK (3,3 à 3,6 millions d'euros). Au-delà des prestations classiques de travaux agricoles, l'entreprise s'est également développée en proposant ses services (de l'ensilage à l'alimentation du troupeau) à un groupe de quatre éleveurs représentant un total de 500 vaches laitières.

Le profil de la deuxième entreprise visitée, LK Skovservice, est très différent, avec une spécialisation dans la production de sapins de Noël. Ayant six salariés et détenant

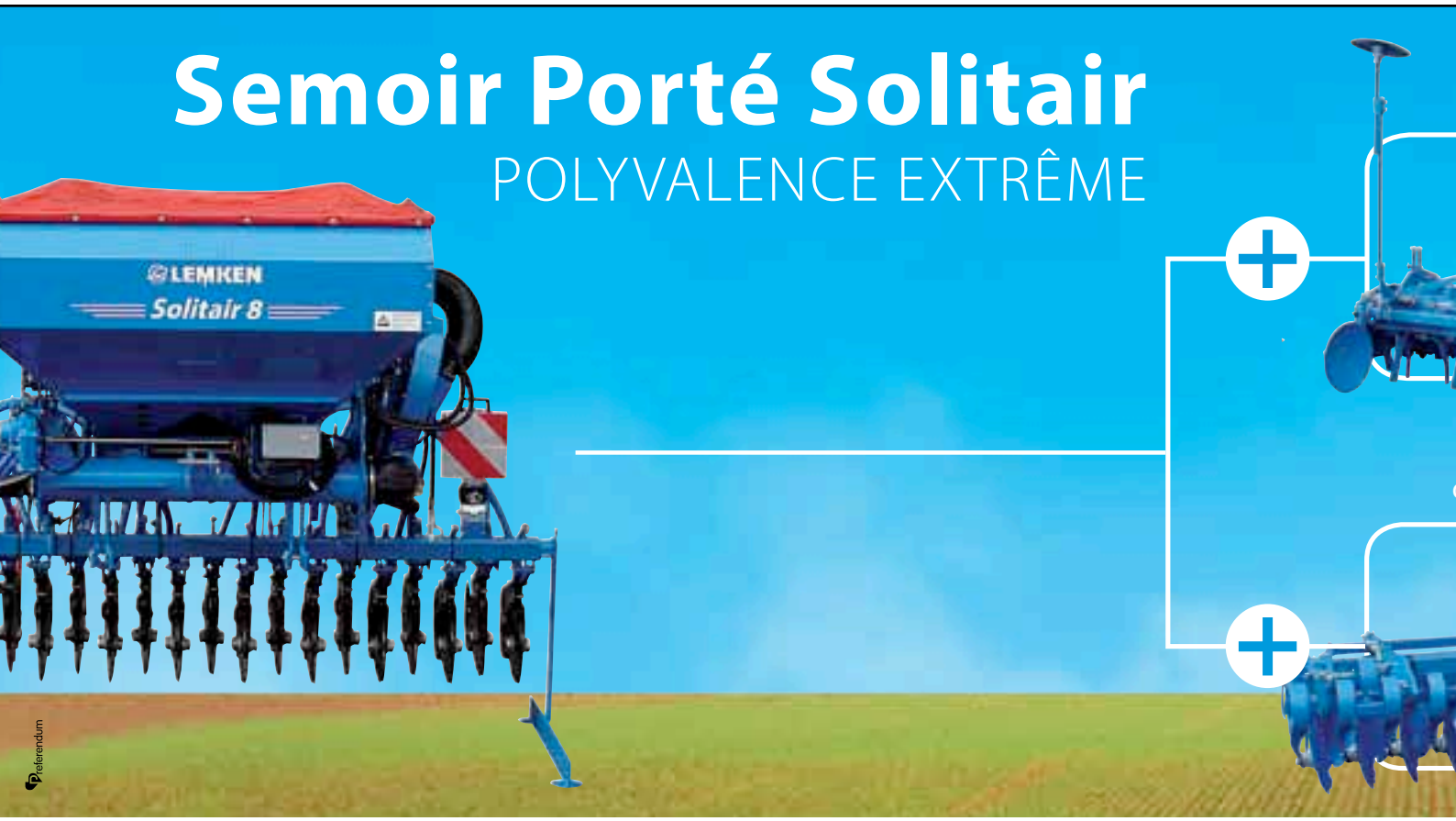

www.lemken.com

Le semoir Solitair (3m, 3m50 et 4m) s'accouple en un tour de main avec la Zirkon ou le déchaumeur à disques indépendants Heliodor.

Pendant la visite de l'entreprise LK Skovservice, Bent Juul Jørgensen, directeur de l'association danoise DM&E (à droite), avec l'entrepreneur Lars Kildsgaard et son fils Christian.

50 ha de plantations, l'entreprise vend environ 230 000 sapins par an, dont 100 000 proviennent de son exploitation propre. Toute la production est destinée à l'export sur les marchés européens, le début de la récolte démarrant au 1er novembre. Sur le plan des machines, l'une des particularités de cette entreprise est une planteuse embarquant deux salariés et capable de planter 33 000 arbres en douze heures.

Plus de profitabilité

La profitabilité des entreprises était également un thème important de cette assemblée générale. Elle était au cœur d'une présentation faite par Simo Jaakkola sur le « mouvement 10 % », une initiative visant à améliorer la rentabilité des entrepreneurs finlandais de 10 % d'ici deux ans. « *Notre métier est de plus en plus complexe pour une rentabilité de plus en plus faible* », affirme Simo, qui rappelle que le « mouvement 10 % » est parti des forestiers. Visant à apporter *« une nouvelle vision* » sur le métier, cette initiative repose sur tout un ensemble d'actions : collecte et analyse de données, communication, formation. Pour sa part, l'organisation danoise DM&E a présenté un projet de *cloud* visant à rester maître des informations. « *Les agriculteurs, tout comme les entrepreneurs, sont les propriétaires de leurs données et nous travaillons sur ce projet de cloud depuis sept ans* », affirme Bent Juul Jørgensen, directeur de DM&E. « *Demain, c'est un peu aujourd'hui* », affirme à ce propos Patrice Durand, directeur de la FNEDT qui ajoute que lorsqu'une machine a tourné plusieurs centaines d'heures, le concessionnaire peut connaître l'historique sur son fonctionnement. « *Il y a des gains de compétitivité et de productivité à faire et l'entrepreneur est responsable des services qu'il vend* », affirme pour sa part François Pasquier, entrepreneur forestier membre de la délégation française au Danemark. *« Il n'est pas toujours facile d'être entrepreneur ou responsable d'association d'entrepreneurs, et nous avons tout intérêt à davantage partager pour plus de profit* », conclut Gérard Napias, président de la FNEDT et de la Ceettar.

Philippe Caldier

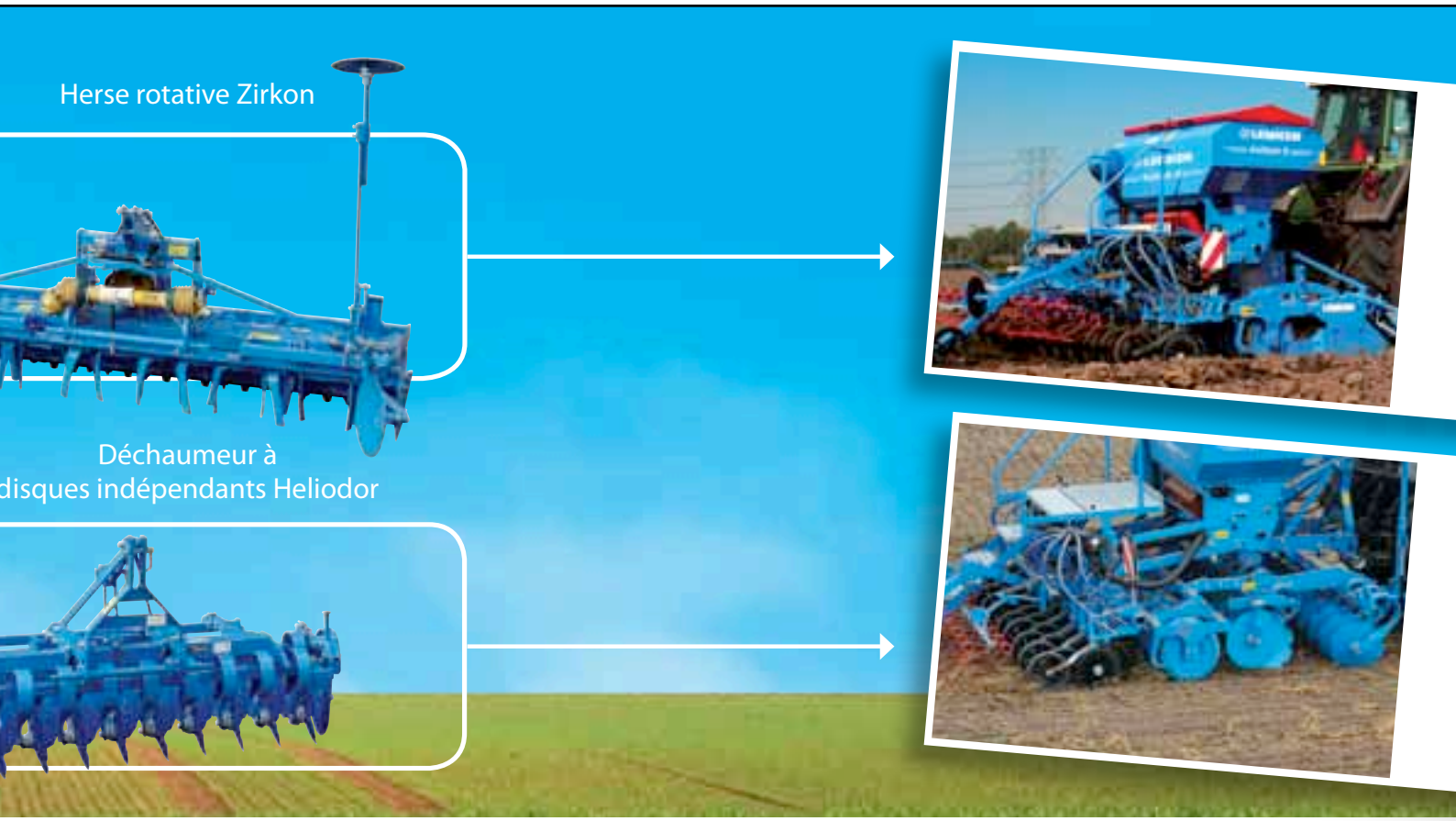

a herse rotative

LEMKEN
The Agrovision Company

Le TGC ETA séduit les jeunes et les entrepreneurs

Sous l'égide de la FNEDT, plusieurs établissements proposent la formation de technicien gestionnaire de chantier en ETA. Zoom sur deux d'entre eux, l'un dans le Pas-de-Calais et l'autre dans le Tarn-et-Garonne, et témoignages de jeunes et d'entrepreneurs, alors que les prochaines promotions sont en cours de recrutement.

Le lycée d'enseignement agricole privé (LEAP) de Savy-Berlette (Pas-de-Calais) propose la formation de technicien gestionnaire de chantier en ETA. Un cursus de 650 heures mis en place en partenariat avec la FNEDT. Celui-ci s'adresse à des jeunes type bac professionnel avec connaissances en agroéquipement. La formation s'articule autour de quatre pôles : commercialisation et relation client ; organisation et conduite de chantier ; maintenance et entretien du matériel ; gestion d'entreprise. L'établissement met en œuvre ce cursus via un contrat d'apprentissage de 18 mois : la deuxième promotion a débuté son parcours en septembre 2014 et l'achèvera en février 2016. Les cours ont lieu lorsque le planning des ETA est moins chargé : le calendrier a été établi avec l'Union régionale EDT Nord-Pas-de-Calais-Picardie (NPCP). Commentaire de Pascal Burel, responsable de la formation : *« Son coût financier ne doit pas être un frein à l'embauche : il est possible d'obtenir des aides à l'apprentissage qui n'existent pas pour le contrat de professionnalisation. »* La troisième promotion est en cours de recrutement. *« Récente dans la région, la formation n'est pas très connue des lycées agricoles. Toutefois, elle est bien identifiée par les ETA. »*

En mars dernier, en Gironde, les jeunes du LEAP de Savy-Berlette ont visité une entreprise de travaux forestiers.

De multiples compétences requises

Dans le cadre de leur formation, sanctionnée d'un titre professionnel de niveau IV (équivalent au baccalauréat), les apprentis se rendent régulièrement chez des entrepreneurs : élaboration du document unique sur l'évaluation des risques professionnels, visites de chantiers avec des accents mis sur le coût et la sécurité, etc. Une participation à l'assemblée générale de l'Union régionale NPCP, le 6 février dans la Somme, figurait également au programme, ainsi qu'un déplacement à Bordeaux en mars dernier, à l'occasion du 83e congrès des EDT. En Gironde, les jeunes ont visité une entreprise de travaux forestiers et une autre de travaux viticoles. Pascal Burel explique : *« On veut donner les bases pour que les jeunes puissent appréhender leur futur métier dans les meilleures conditions, même si la réglementation évolue. »* Les interventions d'entrepreneurs, des animatrices de l'Union régionale ou encore de la Mutualité sociale agricole vont dans ce sens.

« À l'avenir, j'aurai besoin d'être épaulé et cette formation apprend à gérer du personnel, à organiser des travaux et à en maîtriser les coûts », déclare Dominique Lecerf. Cet entrepreneur picard emploie son fils Vincent comme apprenti, dont il détaille les tâches : *« Certains semis, la gestion du stock de semences et l'organisation de chantiers. Je voudrais également qu'il gère le personnel* (NDLR : 6 salariés) *mais il faut laisser l'apprentissage se faire. »* Le garçon, âgé de 22 ans, ne dit

Entrepreneur dans la Somme, Dominique Lecerf, à droite, emploie son fils Vincent comme apprenti.

pas autre chose : *« Au LEAP, on fait de la communication-marketing : j'ai plus de facilités à m'exprimer. »* Utile pour gérer les plannings, les imprévus, etc. Le congrès de Bordeaux fut riche d'enseignements : *« On voit comment cela se passe ailleurs. Notre entreprise a beaucoup d'activités : nous sommes en mesure d'effectuer pratiquement toutes les prestations demandées par le client. Les autres entreprises se sont spécialisées dans une ou deux activités, qu'elles ont très bien développées, avec une clientèle géographiquement éloignée. La nôtre est proche de chez nous. »* Prendre un jour les rênes de l'entreprise n'effraie pas notre interlocuteur : *« Ce serait une fierté. Si j'y arrive, c'est que j'aurai bien travaillé, beaucoup appris et su m'adapter, car diriger une entreprise demande de multiples compétences ! »*

Plus de chances de succès

Installée dans des locaux flambant neufs, la MFR Sud Agromat d'Escatalens (Tarn-et-Garonne) mettra en œuvre la formation à partir d'octobre prochain. Laurence Dauch, chargée de la formation continue : *« On espère attirer entre six et huit jeunes. Quatre ont confirmé leur inscription : travaillant en ETA, ils seront formés dans l'entreprise où ils exercent. »* L'un de ces mousquetaires intervenait dans deux structures : pour des raisons juridiques, il fallut constituer un groupement d'employeurs. Les jeunes suivront leur formation via un contrat de professionnalisation. Ce sera le cas de Dimitri Lobera, titulaire d'un BTS génie des équipements agricoles : *« À terme, je projette de reprendre une ETA : techniquement, je suis au point et la formation m'enrichira sur les aspects commercialisation, gestion et direction d'une entreprise. »* L'idée de retourner en cours pour la partie théorique ne semble pas déranger cet ancien apprenti : *« Quand on s'intéresse, cela donne envie de travailler. (...) Il y a de moins en moins de reprises d'entreprises. D'où l'intérêt de ces formations : elles donnent plus de chances de succès au projet. »*

À terme, Dimitri Lobera projette de reprendre une entreprise.

Gilles Hardy

Portes ouvertes ETA Schwoob : 1 500 visiteurs

La journée portes ouvertes organisée par Caroline et Éric Schwoob, le 7 juin dernier, a été un succès. Dans une ambiance festive, plus de 1 500 visiteurs ont eu l'occasion de découvrir leur entreprise de travaux agricoles, ainsi que l'exploitation attenante, à Geispolsheim en Alsace.

« *Que des bons retours, les visiteurs ont passé une excellente journée* », déclare Caroline Schwoob au lendemain de la journée portes ouvertes du dimanche 7 juin. L'ETA Éric Schwoob propose tout un panel de services à ses clients : préparation des sols, semis, fenaison, vente de fourrage (paille, foin, luzerne), épandage (fumier et lisier), moissons, sans oublier l'apport d'eau par citerne sur les chantiers TP, en partenariat avec un autre entrepreneur. Créée en 2001, l'entreprise emploie Caroline pour les aspects administratifs et logistiques, ainsi qu'un salarié à temps plein, un apprenti, et deux ou trois saisonniers selon les années. Les époux Schwoob sont également à la tête d'un élevage d'engraissement de génisses, installé au même endroit.

L'exposition du matériel de l'ETA Schwoob a été complétée par la présence de plusieurs concessionnaires locaux.

La bonne date

C'est d'abord grâce à une bonne organisation en amont que cette journée a été un véritable succès. La date du 7 juin n'avait pas été choisie par hasard, puisqu'elle correspondait au jour de la Fête-Dieu à Geispolsheim. Cette fête traditionnelle attire toujours beaucoup de visiteurs sur la commune, et c'est ainsi qu'en plus des invités professionnels de l'entreprise, beaucoup de « promeneurs » se sont rendus aux portes ouvertes. Caroline estime que le nombre total de visiteurs s'est élevé à 1 500 personnes, un vrai succès !

En plus d'une exposition de matériel de l'ETA Schwoob et de plusieurs concessionnaires (Agrimat, Groupe Haag, RG Matériels), les visiteurs pouvaient voir les animaux, une démonstration de tri de bétail à cheval, sans oublier un petit marché, de la musique « live » et des jeux d'adresse. La possibilité de déjeuner sur place a également attiré beaucoup de monde.

Mille repas servis

En effet, un repas à base de la production de l'élevage était proposé le midi, dans l'un des bâtiments de l'entreprise. Plus de mille repas ont été servis ce jour-là, en partenariat avec un ami restaurateur et un boucher. « *Les gens ont vraiment été satisfaits et semblaient contents, à tel point que nous songeons déjà à refaire une journée portes ouvertes l'année prochaine* », conclut Caroline.

Valérie Bridoux

Bernard Diss, président EDT du Bas-Rhin, et Éric Schwoob devant le stand Entrepreneurs des Territoires : l'occasion de faire connaître l'organisation professionnelle aux visiteurs.

nokian TYRES

PNEUS DE FLOTTAISON POUR USAGE INTENSIF

Depuis des années, Nokian Heavy Tyres développe certains des meilleurs pneus de flottaison au monde. Que votre travail implique des charges exceptionnelles, des sols détrempés ou des sites de terrassement rocheux, Nokian Heavy Tyres mène la tâche à bien.

Nokian Country King

Pneu polyvalent, résistant et économique, léger sur le terrain et rapide sur la route.

Nokian CT BAS

Conçu pour les travaux de terrassement les plus difficiles et les charges lourdes grâce à sa conception multicouche ultrarésistante.

Nokian ELS Radial

Transporte de lourdes charges mais est très léger sur le terrain. Cela en fait le choix idéal pour les épandeuses et les bennes de travaux publics.

Essieu autodirecteur ATE
Le suiveur intelligent

Hydraxle
La force du mouvement

Nouveautés 2015
COLAERT ESSIEUX
vous garderez toujours un tour d'avance.

1 SUSPENSION HYDRAULIQUE FIRST
l'hydraulique accessible

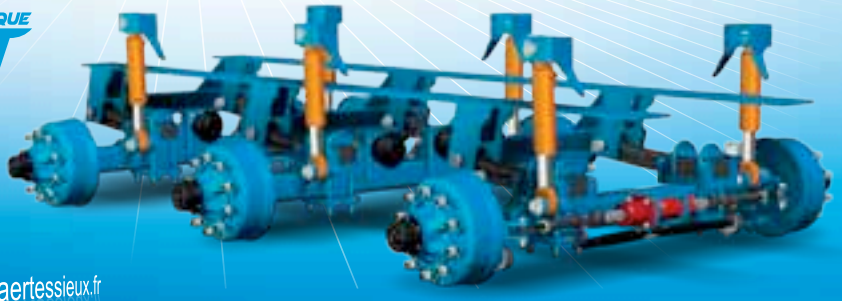

COLAERT ESSIEUX

www.colaertessieux.fr

©COLAERT ESSIEUX | 2015

COLAERT ESSIEUX 11 bis route nationale 59189 Steenbecque FRANCE - Tel. (0033) (0)3 28 43 85 50 - Fax (0033) (0)3 28 43 68 63 | commercial@colaertessieux.fr

Culturales 2015 : mêler agronomie et économie

Les acteurs de la recherche et du développement se rassemblent rarement en plein champ pour mettre en avant les innovations technologiques et les références économiques. Si l'on y associe les constructeurs, le résultat ne peut être que plébiscité par les participants.

[Villers-Saint-Christophe, Aisne] La 11ème édition du salon organisé par Arvalis avait lieu, pour la seconde fois, sur le site de sa station picarde. Traditionnellement orienté vers l'agronomie, ce rendez-vous technique a permis de nourrir les réflexions grâce aux nombreuses références jouxtant des parcelles d'essai. Objectif : permettre aux 15 000 visiteurs de s'approprier les innovations dans un objectif de performance d'exploitation.

Une culture de la technicité

L'institut technique organisait donc plusieurs conférences (débouchés du blé par la protéine, agronomie et méthanisation, agronomie en bio) et six « shows des innovations » dédiés à la biodiversité, au bio-contrôle, à la technique du strip-till, aux systèmes agricoles basés sur les couverts permanents, ou encore à la perspective d'atteindre un rendement de 200 q/ha grâce à la génétique. À ces rendez-vous, s'ajoutaient 19 ateliers techniques sur lesquels les visiteurs pouvaient interroger 150 experts. Autant dire que le professionnel en quête de références techniques et/ou économiques ne pouvait que se satisfaire d'un tel rendez-vous.

Des matériels innovants

Le salon regroupe traditionnellement autant de concessionnaires que de constructeurs. Ces derniers sont généralement partisans du discours agronomique. On retrouve ainsi les spécialistes de l'agriculture de conservation, mais aussi les principaux fabricants de pulvérisateurs, et les équipementiers de ce domaine.

Plate-forme permettant d'évaluer le mode de destruction des couverts végétaux, selon leur composition (broyage ou travail du sol). Le salon présentait également de nombreuses références sur la couverture permanente ou temporaire, en association avec blé ou colza.

Pas moins de 30 espèces végétales, et leurs équipements dédiés, étaient représentées sur l'événement. Outre les références techniques, on notait ainsi la présence de quelques solutions liées à la mécanisation de la culture du lin : retourneuse Deporteere et enrouleuse Dehondt.

Des experts étaient présents sur chacun des ateliers pour renseigner les visiteurs. Ici, un expert décrit le profil de sol réalisé dans le cadre d'un essai de longue durée visant à évaluer l'effet du labour sur la structure du sol. Principal élément visible : la profondeur d'enracinement.

La station Arvalis de Villers-Saint-Christophe mène depuis quatre ans des essais de défanage des pommes de terre, combinant broyage et pulvérisation. Le broyage supprime la majeure partie des résidus. Il favorisera l'efficacité de la pulvérisation destinée à éviter les repousses.

Lesquels ont pu se distinguer par des solutions destinées à améliorer la qualité d'application. Le changement automatique des buses peut ainsi répondre à deux objectifs : soit permettre une modulation du volume, soit pulvériser un volume constant à vitesse d'avancement variable. Pour assurer la modulation de dose, Arvalis conseille de privilégier l'injection directe. L'institut compare d'ailleurs les deux types de solutions disponibles sur le marché, aux côtés de panneaux de conseil pour la mise en œuvre du « bas volume ». Il note qu'intégrer le délai d'amorçage restera indispensable pour assurer la qualité de l'application.

Les éléments multibuses étaient en vedette sur le stand de l'équipementier Teejet. L'un des ateliers techniques présentait également le Varioselect de Tecnoma (ci-dessus), autorisant un choix automatique du type de buses, grâce à une sélection pneumatique de celles-ci. Bénéfices attendus : gérer d'importantes différences de dose ou de vitesse, et limiter la dérive.

Raven se distingue avec se solution « Hawkeye ». Un seul type de buse, et une dissociation de la pression et du débit. La fréquence d'ouverture d'une électrovanne (10 Hz maxi) permet de fait varier la dose, et autorise la gestion buse par buse. À voir aussi, sur le stand conjoint avec Agrotronix, un dispositif de guidage actif associant balise et disque droit de grand diamètre.

La fertilisation en question

Alors que l'objectif « protéines » est réaffirmé après plusieurs campagnes décevantes, apporter la bonne dose au bon moment s'impose. La présence de plusieurs drones, dont c'est aujourd'hui la principale application agricole, aide aussi en ce sens. Mais pour obtenir le conseil en vue des troisième et quatrième apports, Arvalis relève l'existence de multiples outils exploitant la mesure de réflectance (interaction entre la lumière et le feuillage), prenant alors en compte la biomasse et/ou la teneur en chlorophylle du feuillage.

Parmi les nombreux vecteurs, l'avion (application Farmstar proposée par Arvalis en collaboration avec Airbus), reste une solution compétitive face au drone (Airinov, Drone Agricole). Mais il s'avère plus dépendant des conditions atmosphériques. C'est ici que les capteurs à mesure directe se distinguent. Notamment les N-Sensor de Yara (ici exposé

Pour la modulation des apports d'engrais, Arvalis relève l'existence d'une vingtaine de capteurs différents, adaptés sur une multitude de vecteurs, du smartphone au satellite. Pour l'institut technique, le drone représente un vecteur d'acquisition « très complémentaire » du satellite. Autre possibilité : le capteur monté sur un tracteur, tel ce GreenSeeker de Trimble.

AgriDis
HE-VA

Tip-Roller :
Une gamme de rouleau auto-porteur de 3 m 3 à 20 m.

Disc-Roller :
Déchaumeurs à disques indépendants de 2 m 50 à 8 m.

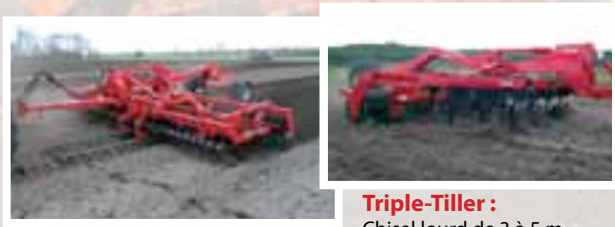

Terra-Dan :
Combiné de préparation de 4 m à 7 m 5.

Triple-Tiller :
Chisel lourd de 3 à 5 m.

www.agridis.com
www.he-va.com

J.-M. Chenillot (89) - 06 08 95 26 90 - jmc@agridis.com
T. Chenillot (74) - 06 08 97 59 88 - tc@agridis.com
B. Robin (02) - 06 32 15 34 83 - bernar.robin@wanadoo.fr
A. Lacoste (64) - 06 83 04 38 11 - al@agridis.com
A. Beaudhuin (35) - 06 33 06 30 93 - ab@agridis.com

Innovation ENTREPRENEUR : l'ensemble de semis de l'entreprise de travaux agricoles Balligand (Montigny-sur-Marle, 02) associe le semoir monograine Monosem 18 rangs à une trémie Horsch embarquant 7 000 litres de fertilisant. La localisation d'engrais au semis répond à un objectif économique (réduction de la dose totale apportée d'environ 20 %), autant que réglementaire, en écartant la contrainte du calendrier.

par l'entreprise de travaux agricoles Avenir Agri à Hancourt (80)) et GreenSeeker de Trimble, montés sur le tracteur lors de l'épandage d'engrais. Autre vecteur en pleine expansion : le smartphone. Yara propose ainsi l'application « ImageIT » pour évaluer la biomasse et l'azote (en entrée et sortie d'hiver) par une simple prise de photo. De son côté, Borealis L.A.T commercialise un outil portatif connectable au smartphone. Baptisé N-Pilot, il réalise lui aussi une mesure de réflectance et fournit le diagnostic en 15 minutes, y compris hors connexion. Cet outil intègre la variété et l'objectif de qualité. Le diagnostic est enregistré sur un site internet, et un rapport de mesure envoyé simultanément. Le N-Pilot permet donc une comparaison aux champs.

Notons enfin que, sur le salon, Arvalis n'aura pas manqué l'occasion de mettre en avant sa solution FertiWeb lancée en début d'année. Ce logiciel destiné aux exploitants autant qu'à leurs conseillers, permet de réaliser un plan de fumure très précis, croisant de multiples données. Dans le même domaine, le laboratoire départemental d'analyses et de recherches (LDAR) de l'Aisne faisait la promotion de l'outil Inra/ITB baptisé Azofert. Il valorise une méthode du bilan incluant les principaux facteurs (résidus du précédent cultural, CIPAN, apports organiques, mesure de reliquat en sortie hiver et minéralisation de l'humus), ainsi que les conditions climatiques.

Semis et fertilisation se mêlent

Le semis et la fertilisation se mêlent de façon croissante. On aura pu le constater sur le stand conjoint des sociétés Eco-Mulch et Sly Agriculture. Ou encore sur un pôle dédié à la localisation d'azote lors du semis de betteraves. Déposé alors à 7 cm du rang, entre 4 et 6 cm de profondeur, l'engrais est mieux valorisé : son apport s'effectue au plus près des besoins de la culture, et de façon localisée. L'institut technique relève finalement un gain de marge compris entre 20 et 80 euros/ha.

C'est bien ce lien entre technique et économie qui plaide en faveur de l'événement de plein champ, rassemblant une multitude d'acteurs impliqués dans la recherche et l'expérimentation. Certains visiteurs étrangers ne s'y sont pas trompés : « *on apprend, et on essaye de mettre en place en Roumanie… Pour vous faire concurrence* », plaisantera ainsi le représentant d'une des 15 nationalités d'exploitants en visite à Villers-Saint-Christophe cette année. La R&D française attire au-delà des frontières. Espérons donc que les professionnels de l'Hexagone puissent aussi confirmer leur intérêt pour un tel événement, en 2017 lors de la prochaine édition.

G. Le Gonidec

Eco-Mulch présente un épandeur à transport par soufflerie, à l'image des célèbres Nodet DP et Amazone Jet, ressortis des granges ces dernières années pour traiter des engrais et semences plus ou moins calibrés. Ce « Precis 18 » dispose de six distributions et de rampes en acier inoxydable (18 m actuellement, 24 et 28 m à venir). Soit une possibilité de tronçonnement tous les trois mètres.

Le « Fertill » de Sly Agriculture est proposé dans des largeurs de 3 à 12 m, pour localiser des engrais solides ou liquides, semer des couverts ou plantes compagnes, assurer une reprise de bande (strip-till léger) ou encore du binage. Selon l'utilisation, un ou deux éléments sont dédiés à chaque rang. L'engrais est contenu dans une trémie compartimentée de 9 tonnes maxi, ou une cuve de 4 000 litres.

Le dispositif GeoSeed de Kverneland vise, par une gestion du placement des graines, à une augmentation du rendement de 20 %. Le dispositif repose sur un entraînement électrique des distributions du semoir monograine Monopill E-Drive II, associé à un capteur de synchronisation. Des essais sont actuellement réalisés par l'ITB et plusieurs concessionnaires dans le quart Nord-Est de la France.

Ne pianotez plus en terres fortes
Cultimer L

7 campagnes à 0%**

Visionnez le CULTIMER L
au travail en flashant ce code

Dent 3D 600 kg

La profondeur de travail de la dent est maintenue constante grâce à la nouvelle sécurité non-stop mécanique à double ressort. La pression à la pointe de 600 kg offre un travail homogène sans vibration ni pianotage.

www.kuhn.fr

KUHN

élevages I cultures I paysages

be strong, be **KUHN***

hickory 02689-PROD-FIN-CULTIMER-L-FR-GR - *soyez fort, soyez KUHN **Offre de financement exceptionnelle sur toute la gamme de déchaumage, valable jusqu'au 30/11/2015. Voir conditions d'obtention auprès du réseau de Partenaires Agréés KUHN SOL.

Salon de l'herbe et des fourrages : diversifier pour durer

Pour la première fois cette année, le Salon de l'herbe a laissé une place à l'ensemble des ressources fourragères mobilisables par les éleveurs. D'où la présence de matériels inédits, ainsi que d'espèces végétales promises à un bel avenir. Une source d'inspiration, et de nouvelles prestations.

[Nouvoitou, Ille-et-Villaine] Le Salon de l'herbe est avant tout un salon d'éleveurs. À ce titre, il veut recréer leur environnement de travail et laisser une large place à la démonstration et aux essais : de matériels, mais aussi d'espèces et de pratiques d'élevage. Essais variétaux, essais de pâturage, publication de références technico-économiques, et démonstrations de matériels. Cette année, le salon organisé par la société Profield Events a repris ses quartiers en Ille-et-Vilaine, les 3 et 4 juin. Et pour la première fois, il s'écarte de son orientation exclusivement herbagère, pour traiter de l'ensemble des fourrages.

Diversifier les fourrages

L'unique allée permet de ne rien manquer parmi les 40 hectares de démonstrations, les produits des 200 marques présentes, ou encore les deux hectares dédiés aux essais. Ici se côtoient de nouveaux méteils contenant des protéagineux (de retour en Bretagne ; l'occasion de leur dédier une conférence), des mélanges prairiaux chargés en légumineuses, chicorée et sorgho, ou encore des « couverts végétaux » à vocation fourragère. Pas toujours adaptées au pâturage, certaines espèces à haute valeur alimentaire pourront être valorisées grâce à l'affouragement en vert. C'est le cas de cultures dérobées qui améliorent l'autonomie fourragère des élevages. Parmi les 11 conférences et six ateliers, l'affluence lors de celle dédiée à la luzerne a aussi montré l'intérêt que portent les éleveurs à cette espèce.

Bélair a profité du salon pour dévoiler sa future Caraque. Elle adopte un pick-up traîné et un rotor de 600 mm de diamètre supportant 36 couteaux (45 mm). Trois versions s'adaptent aux demandes variées : porte arrière hydraulique simple, combinée à deux déméleurs, ou à trois déméleurs et à un tapis de déchargement arrière.

Dans la catégorie des remorques autochargeuses, on aura remarqué cinq exemplaires sur le stand de la Sarl Cressonnière (Schuitemaker), deux exemplaires de 70 et 100 m³ chez Lely, deux autres chez Pöttinger, et même la future « Caraque » de Bélair. La moitié d'entre elles disposaient d'un tapis

Le tapis transversal peut désormais s'installer sur des remorques offrant des capacités de 50 voire 60 m³. Justement, des entrepreneurs expérimentent la prestation d'affouragement journalier chez quelques clients. La Pöttinger Faro 4010D Combiline est présentée pour la première fois en France, associée à une faucheuse frontale Novacat 301.

La remorque autochargeuse se conçoit aussi pour le ramassage de fourrage pressé. La remorque Anderson, importée depuis peu par CGAO, permettra de ramasser jusqu'à 20 balles à l'aide d'un seul tracteur. L'importateur prouve actuellement sa pertinence sur les chantiers d'enrubannage, au travers d'une tournée de démonstration.

Du côté des andaineurs, on remarquera l'offre d'appareils portés à deux rotors (Kuhn GA 6501P, Mur Huesca, Kongskilde JF R655 DS), qui pourront éventuellement être attelés sur un relevage frontal. Travaillant généralement sur une largeur proche de 6,50 m, ils constituent une alternative économique aux modèles traînés.

de déchargement transversal. Cet équipement, associé à l'utilisation d'une faucheuse frontale, permettra d'exploiter des espèces peu adaptées au pâturage. Imprévisible en volume, car dépendante de la météo ou des cours des compléments azotés, cette activité se positionne dans une période hivernale creuse. D'où son intérêt en prestation, selon un constructeur qui a déjà équipé deux entreprises de travaux agricoles.

Semis et désherbage s'imposent

Auparavant, la présence de matériels de semis se limitait à certaines solutions spécialisées pour les systèmes herbagers. La nouvelle orientation du salon autorise désormais la présence d'une charrue chez Maschio, de déchaumeurs et combinés de semis Kubota, ou encore des nouveaux semoirs Amazone (le monograine ED Contour, et l'AD-P Spécial à doseur électrique). Pöttinger avait également déplacé son innovant semoir pneumatique Aerosem ADD, particulièrement adapté à cette tendance « multiculturale ».

Autre nouveauté : le désherbage, mais sélectif ! Développé par l'Irlandais Blaney Agri, le « Wipeout » permet l'application sélective d'herbicide au moyen de deux rouleaux en mousse contrarotatifs (entraînés par ses roues). Des cellules pho-

Krone exposait sa remorque autochargeuse ZX à affûtage intégré, une faneuse de 16 m, de nouveaux andaineurs (leurs dents incurvées faciliteraient le réglage de hauteur et respecteraient davantage le fourrage), ou encore la combinaison de fauche ECB de 8,70 m. Mais c'est la démonstration du combiné presse-enrubanneuse Ultima CF155XC qui a concentré l'attention des visiteurs. Krone poursuit sa fiabilisation chez un entrepreneur de la Manche avant d'envisager une diffusion plus large.

De l'outillage aux équipements de spécialistes, Loxam loue partout en France une large gamme de matériels pour les parcs, jardins et espaces verts. Loxam, c'est plus de choix, plus de proximité et plus de services.

www.loxam.fr

LOXAM

N°1 de la location de matériel

Enfin commercialisé en France, le Wipeout est une solution innovante pour appliquer les herbicides de façon raisonnée, uniquement sur les espèces indésirables. Avec son injection continue et son déclenchement photoélectrique, il n'a rien à envier aux pulvérisateurs les plus pointus. Pour sa première présentation française, le distributeur exposait une version repliable de 4,50 m.

Kuhn exposait une faneuse de 13 mètres, l'andaineur double rotors à dépose latérale GA 8030, la récente faucheuse-conditionneuse traînée à tapis groupeur FC TCD RA (ici) et l'enrubanneuse RW e-Twin appliquant simultanément deux couches de film pour réduire la durée d'enrubannage.

toélectriques déclenchent l'application seulement en présence d'espèces indésirables – chardons, joncs, rumex, orties. Le premier rouleau humidifie les plantes, le second éponge l'excès de produit. La dose d'herbicide est divisée par cinq en moyenne, et l'application sur l'envers des feuilles garantit son efficacité (meilleure sensibilité, moindre ruissellement). Les Wipeout sont disponibles dans des largeurs de 2,40 à 8,50 m. Dans cette version repliable de 4,50 m à injection continue (« Elite »), le Wipeout sera vendu environ 13 000 euros par son distributeur français Agro Engineering International.

La betterave fourragère revient

L'herbe reste l'aliment le plus avantageux. Mais dans un contexte économique tendu pour les éleveurs de ruminants, produire une ration compétitive sur l'exploitation nécessite de diversifier l'éventail (on réduit l'approvisionnement externe, et on diversifie l'interne). Sur le salon, l'Association pour le développement de la betterave fourragère monogerme a assuré la communication sur les intérêts de la betterave fourragère. Une bonne valeur alimentaire et un potentiel de rendement important (jusqu'à 20 000 unités fourragères par hectare), plaident pour une utilisation élargie. La mécanisation du semis, le stockage (pas de scalpage) et la distribution sont plutôt simples. Pour qu'il en soit de même à la récolte, généralement à partir du 15 octobre, l'intervention d'un prestataire est déterminante. Sur son site internet (www.betterave-fourragere.org), l'association de semenciers référence les entrepreneurs équipés pour l'arrachage.

Vive la diversité

L'éventail de fourrages proposés aux exploitants s'étend finalement à la mesure du besoin d'autonomie et d'efficacité économique. Au même moment, une équipe de chercheurs, issus en partie du CNRS, remet en cause la recherche d'homogénéité poursuivie par les exploitants et les semenciers depuis 50 ans : la diversité de génotypes améliore la productivité et la résilience des pâtures, particulièrement en conditions hydriques pénalisantes. Pour l'entrepreneur, cette diversification sera synonyme d'élargissement de l'éventail de prestations, donc du parc de machines, mais aussi du calendrier d'interventions. Cette tendance pourra être vérifiée l'année prochaine à Villefranche-d'Allier (03), les 1er et 2 juin 2016.

G. Le Gonidec

La betterave fourragère est source d'autonomie pour l'éleveur, grâce à son rendement et sa valeur énergétique. Pour lui redonner la place qu'elle mérite, les prestataires assurant une récolte efficace seront bienvenus. L'association portant le développement de la betterave fourragère estime qu'un hectare produisant 12 t de MS nourrit 20 vaches laitières, à raison de 20 kg bruts par jour.

AGRI INTERIM

L'agence d'emploi spécialiste du domaine agricole

Retrouvez toutes nos agences sur
www.agri-interim.fr

CDI - CDD - INTERIM

**Retrouvez-nous sur le salon INNOV-AGRI à Toulouse
les 9 &10 septembre 2015 - STAND C13**

Innov-Agri Grand Sud-Ouest, les 10 ans d'un salon qui a su rencontrer son public

Les 9 et 10 septembre 2015, pour sa 6ème édition, Innov-Agri Grand Sud-Ouest attend plus de 35 000 professionnels du monde agricole et a fait le plein d'exposants, avec plus de 350 marques représentées.

Reprenant un concept plébiscité en 2013, le salon propose à ses visiteurs de découvrir autour d'un parcours de visite optimisé, plus de 22 ha de chantiers de récolte, 20 ha de démonstrations variées, mettant en scène plus de 1 000 machines et plus de 4 000 m² de vitrines végétales présentées par 230 exposants.

Les 72 hectares disponibles au lycée agricole d'Ondes (31), à une vingtaine de kilomètres au nord de Toulouse, où se déroulera l'événement, sont donc à nouveau mobilisés. Ancré dans la région, Innov-Agri Grand Sud-Ouest dédie à nouveau un « village conseil » dès l'entrée du site à ses partenaires régionaux. Plus de 10 instituts répondront aux questions des visiteurs sur tous les sujets d'actualité, tant en termes de culture, que de politique agricole ou de performance économique.

Pôle agroécologie : des outils pour répondre aux nouveaux enjeux

Comment amorcer la transition vers une agriculture agroécologiquement intensive, quels instruments seront utilisés ? C'est au travers d'ateliers, de parcours et de conférences qu'Innov-Agri Grand Sud-Ouest tentera d'apporter des réponses.

Une série d'ateliers techniques présentant les clefs d'une agriculture alternative et des essais agronomiques seront présentés par des experts : les sols par Christian Carnavalet, les couverts végétaux par Matthieu Archambeaud, l'agroforesterie par Fabien Liagre, la biodiversité fonctionnelle par Véronique et Jean-Pierre Sarthou, le soja et le colza par Charlotte Chambert et Vincent Lecomte.

Pour compléter ces présentations et démontrer comment l'agroécologie peut prendre sa place dans les exploitations agricoles, quatre parcours agroécologiques différents seront animés par Françoise Néron. L'objectif : découvrir sur les stands des exposants les outils (matériels, semences, fertilisation) spécialisés dans ce domaine. Pour y participer il faut s'inscrire dès à présent sur le site, car le nombre de places est limité ! Inscription sur : www.innovagri-gso.com/visiter-fr/les-ateliers-agroecologiques

Enfin, sur les deux jours du salon, il sera également possible d'écouter une série de conférences techniques et d'échanger avec des spécialistes sur la mise en œuvre de l'agroécologie dans le grand Sud-Ouest.

Trophée des lycées agricoles

Les jeunes issus de formations telles que BTS GDEA et TSMA seront mis à l'honneur, grâce au « Trophée National des Lycées Agricoles machinisme ». Cet événement mettra en compétition sept lycées agricoles. Les jeunes démontreront leurs technicités au travers de quatre épreuves : maintenance générale, mise en œuvre des agroéquipements, travail des métaux, communication. La Fédération nationale EDT est partenaire de cette compétition. C'est l'opportunité de mettre les jeunes au contact de professionnels du machinisme agricole, en tant que futurs professionnels eux-mêmes.

Un panel de conférences

Mercredi 9 septembre 2015	Jeudi 10 septembre 2015
10h - 11h	
Accompagner le changement vers des pratiques innovantes. *François Hirissou - Chambre d'agriculture Dordogne*	Quels changements dans le sol avec l'agriculture de conservation ? *Chambres d'Agriculture Midi-Pyrénées*
11h15 - 12h15	
Le biocontrôle, des solutions en grandes cultures aussi ! *Florence Mélix - La France Agricole, journaliste*	La biodiversité au service de l'agriculture. *Jean-Pierre Sarthou, entomologiste, agriculteur et Professeur à l'Ensat de Toulouse*
12h30 - 13h30	
Pour améliorer vos pratiques culturales et vos résultats, la formation peut vous accompagner. *Vivea*	Nouvel engouement pour le soja : quels débouchés pour y répondre ? *Claire Faure - La France Agricole, journaliste au service productions végétales*
13h45 - 14h45	
Agriculture de précision, Outils d'Aide à la Décision, quelles solutions et perspectives pour les agriculteurs du Grand Sud-Ouest ? *Chambre d'Agriculture de Haute Garonne /Arvalis*	Des innovations en agriculture. *Sarah Singla, agricultrice en Aveyron et membre du réseau Nuffield*
15h - 16h	
Une agriculture à haute performance économique et écologique. *Sylvain Hypolite - Agro d'Oc*	Améliorez et sécurisez votre organisation, réduisez votre impact sur l'environnement et ouvrez-vous à des pratiques innovantes grâce à la démarche Terre'avenir. *Philippe Derache - CER France*
16h15 - 17h15	
Couverts végétaux, faire d'une obligation réglementaire un atout agronomique. *Matthieu Archambeaud, agronome spécialiste des couverts végétaux et de la mise en œuvre des TCS et semis direct*	Le Compte Personnel Formation : un nouveau dispositif au service de la qualification et de l'emploi en milieu rural. *Hélène Centène – Arefa*
17h15 - 18h15	
Les grandes tendances de l'innovation en machinisme. Quel type de machinisme pour demain. *Vincent de Lagarde - Agri Sud-Ouest Innovation*	

Toutes ces conférences sont gratuites et libres d'accès, pour plus de précision rendez-vous sur : www.innovagri-gso.com/visiter-fr/conferences

Informations pratiques

Innov-Agri Grand Sud-Ouest vous accueille le mercredi 9 et le jeudi 10 septembre de 8h30 à 18h30, au lycée agricole d'Ondes, Tournassou, 31330 Ondes.

L'entrée est gratuite sur présentation de votre badge électronique. Des parkings gratuits (non surveillés) sont mis à votre disposition dès l'entrée du site et durant toute la durée de la manifestation.

Restauration : six points snacks répartis sur l'ensemble du site vous accueillent : restauration rapide et repas assis à disposition.

Hébergement : pour vous permettre de réserver dès à présent vos chambres d'hôtel, chambres d'hôtes et gîtes, contactez les offices de tourisme de Save et Garonne (05 61 82 93 85) ou de Toulouse (0892 180 180).

EDT Midi-Pyrénées vous attend sur le stand A03.

Demandez votre badge d'accès gratuitement sur le site internet www.innovagri-gso.com

PotatoEurope 2015

Le salon PotatoEurope se déroule chaque année dans un des quatre pays clés de la culture de la pomme de terre. Après la France, les Pays-Bas et l'Allemagne ces dernières années, c'est au tour de la Belgique d'accueillir ce grand évènement en plein air en 2015.

Les 2 et 3 septembre 2015, toute la filière de la pomme de terre se retrouvera à Kain, près de Tournai. Les visiteurs professionnels pourront poser toutes leurs questions aux experts en matière de culture, d'équipement, de transformation, etc.

Outre une vaste exposition où toute la filière de la pomme de terre est représentée, les démonstrations d'arracheuses de pommes de terre et de bandes transporteuses demeurent un important pôle d'attraction en Belgique. La présentation de nombreuses parcelles d'expérimentation et des séminaires viendront enrichir les informations fournies.

Une édition encore plus grandiose

Fin mai, 185 exposants de 12 nationalités étaient déjà inscrits à cette édition de PotatoEurope 2015. Tous les maillons de la filière de la pomme de terre y seront représentés : de la conservation à la construction en passant par la phyto et les engrais, les services, le négoce, l'irrigation, les machines et accessoires pour machines, ainsi que le transport des plants, le conditionnement et les installations de transformation. En outre, les différents secteurs de la chaîne de la pomme de terre tels que le machinisme, les plants, les services, le secteur phyto et des engrais ou la conservation et le traitement seront largement représentés. Les organisateurs espèrent cette année atteindre les 10 000 visiteurs.

Depuis ses débuts, la démonstration d'arracheuses constitue un des clous de PotatoEurope. Ce sera encore le cas pour cette édition, puisque six entreprises feront la démonstration de 14 arracheuses : AVR, Dewulf, Grimme, Ploeger, Ropa et Tolmac présenteront tant des arracheuses automotrices que tractées à quatre, deux ou un rangs. Parallèlement cinq lignes de stockage d'AVR, Bijlsma-Hercules, Dewulf-Miedema, Dubrulle-Downs et Grimme tourneront en continu. Une attention toute particulière sera accordée aux séparateurs de pierres et de mottes et il y aura également une démonstration de manutention de coffrages.

© Marcel Van Coile

© Marcel Van Coile

Le deuxième point fort de PotatoEurope est la présence de champs d'essai. Ceux-ci occupent une situation centrale, afin que le visiteur les localise facilement. Hormis les essais de variétés, l'accent reposera surtout sur des essais de phytos et d'engrais.

Pour toutes ces activités, un terrain de près de 32 ha a été réservé à Kain, près de Tournai. Kain est situé au cœur de la région des cultures de pomme de terre et est facile d'accès.

Informations pratiques

Les 2 et 3 septembre 2015, sur le lieu des Ets. Witdouck, rue de Mourcourt 2, 7540 Kain (Belgique).

Tarif d'entrée : 10 euros. Les billets s'achètent en ligne ou à la caisse. Les exposants disposent également d'invitations. Tout comme lors de l'édition précédente les visiteurs munis d'une telle invitation devront d'abord s'enregistrer, de préférence sur le site internet www.potatoeurope.com afin d'éviter les files d'attente.

PotatoEurope 2015 est organisé par Fedagrim, la Fédération belge des fournisseurs de machines, bâtiments et équipements pour l'agriculture et les espaces verts.

Plus d'infos sur : www.potatoeurope.com

PENSEZ DÉJÀ À LA SAISON PROCHAINE !
+ 4%
+ 4%
+ 5%
+ 6%
+ 7%
+ 8%
EXTRA REMISE
Stock
Délais >
4 mois
5 mois
6 mois
7 mois
8 mois
Quadra & pendislide
ACHETEZ TÔT, CHOISISSEZ VOTRE DÉLAI
ET PROFITEZ D'UNE REMISE SUPPLÉMENTAIRE
JOSKIN
Tel: +32 43 77 35 45 – www.joskin.com

Coupe Tournesol
avec BROYEUR
6 et 7.40m
Tracteur de pente
45°
Séchoir Mobile
Capacité de 8 à 39 m³
DCMA
75 RD 820 (Ex RN 20) 31790 Saint-Jory
Tél. : 05 34 27 38 27
info@dcma-dario.com
www.afrfrance.fr
BETTER
130|150|170
AFR FRANCE

LE SALON DES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES
TECH
&BIO
2015
LE MEILLEUR
DES DÉMONSTRATIONS
EN EUROPE
23 & 24 SEPTEMBRE 2015
BOURG-LÈS-VALENCE | DRÔME
RHÔNE-ALPES | FRANCE
tech & bio
Retrouvez le programme sur
www.tech-n-bio.com
VALCOM.fr

Pichon : éventail de solutions dans une optique de performance

Pichon commercialise désormais le nouvel automoteur du néerlandais Vervaet et les citernes routières D-Tec. Dans son propre catalogue, la commande par tablette tactile et l'association de pompes centrifuges et compresseur visent également à assurer la performance des chantiers en toutes situations.

La performance exige souvent des matériels spécialisés, nécessitant un savoir-faire pointu. Le constructeur finistérien a donc misé sur des accords commerciaux pour étendre son catalogue. Depuis le printemps, Pichon commercialise l'automoteur Vervaet Hydro-Trike, dont une nouvelle version est présentée cet été. Et pour assurer une logistique cohérente dans l'épandage de produits liquides (lisier, digestat, vinasse), Pichon proposera aussi des containers tampons, et les citernes routières D-Tec. Sans oublier sa propre gamme qui s'enrichit pour assurer la performance dans des effluents hétérogènes, ou améliorer la précision et la traçabilité.

Pichon commercialisera le nouvel Hydro-Trike adoptant une motorisation Daf de 465 ch et un châssis modulaire. L'accès latéral au moteur T4F (SCR et FAP) et aux organes de refroidissement de l'automoteur sera désormais facilité.

L'Hydro-Trike chez Pichon

L'Hydro-Trike a été développé à partir de 1990 par l'entreprise familiale Vervaet, qui en a produit plus de 400 unités depuis 25 ans. Grâce à un accord commercial conclu en mars, Pichon assure désormais la commercialisation de l'Hydro-Trike en France. Sa nouvelle génération, conforme à la norme Tier 4 Final, a justement été présentée le 12 juin dernier. Un nouveau châssis et des carters en polyester permettent de loger les filtres à particules et catalyseur SCR associés au moteur Daf de 465 ch, sur la gauche. À droite le constructeur loge désormais l'intercooler et un radiateur de refroidissement agrandi (il était auparavant installé derrière la roue avant). Au centre, vient le réservoir à carburant de 900 litres. Outre l'accessibilité, cette nouvelle disposition des organes favoriserait l'équilibre général.

Toutes les fonctions d'épandage seront commandées depuis le nouveau terminal tactile installé dans le prolongement de l'accoudoir, les plus courantes étant déclinées sur le levier d'avancement. Vervaet a conservé une transmission hydrostatique à deux gammes (0-20 et 0-40 km/h), et reste également fidèle à l'entraînement hydraulique des organes de pompage et d'épandage.

Auparavant, Vervaet produisait deux châssis différents pour ses versions 3 et 5 roues. Le nouvel Hydro-Trike se veut modulaire, à partir du même châssis. L'équipement et le nombre de roues sont définis à un stade de production plus avancé. L'essieu intermédiaire sera désormais boulonné. La principale distinction demeure alors la capacité de pompage (6 000 ou 9 000 l/min) et le volume de cuve : 16 m³ pour la version 3 roues, 16 ou 20,5 m³ pour la version 5 roues. Mais l'équipement lisier pourra être déposé plus facilement qu'auparavant, au profit d'une caisse d'épandage Panien de 18 ou 20 tonnes de capacité (fumier, chaux), ou encore d'une caisse dédiée aux betteraves.

Containers tampons

Pour assurer la parfaite synergie entre l'automoteur d'épandage et le transport

routier, le catalogue Pichon s'enrichit avec des containers tampons de 45 ou 51 m³ (7,50 m de longueur). Lors des trajets entre parcelles, ils reposent sur une flèche et un essieu à suspension hydraulique. D'origine, le container dispose de deux vannes manuelles de 150 et 200 mm de diamètre. En option, il recevra des cônes supérieurs ou au sol, doublés d'une télécommande autorisant l'ouverture de vanne à distance. Jusqu'alors fournis par un partenaire extérieur, ces containers pourraient bientôt être produits à Guipavas (29).

Les citernes routières D-Tec

Un accord de distribution a aussi été conclu au début d'année avec le néerlandais D-Tec, « *seule marque spécialiste du lisier dont les remorques sont homologuées sur route en France* », selon l'entreprise finistérienne. Plusieurs ventes ont déjà été conclues sur le marché français par les deux acteurs.

Les citernes D-Tec dédiées aux transferts d'effluents seront proposées dans deux versions : 29,5 m³ sans bras de pompage, avec pompe à lobes, ou 30 m³ avec bras tourelle et pompes centrifuges. Le remplissage de la première nécessite environ 7 minutes, voire 5 en employant deux tuyaux de 150 mm. Le remplissage de la seconde, moins de 3 minutes. Elles sont construites de façon modulaire. Pichon met en avant la version inox à tridem routier (385/65R22,5) dotée de deux essieux directionnels, du brassage intérieur par pompe à lobes indépendante (homogénéisation avant transfert), ou encore la simplicité du système de vannes autorisant le pompage ou la vidange. Au rayon des options : goulottes de rangement des tuyaux, peinture personnalisée, choix du mode de freinage, et même analyse « NIR » du lisier (voir page 48).

Maîtriser pompage et épandage

Sur les chantiers où la distance à parcourir reste limitée, les stockages tampons pourront être approvisionnés par les broyeurs/pompes présentés au printemps. Parmi huit nouveaux modèles à caisson galvanisé modulaire, les « P-Mix » 65 à 105 adoptent une pompe centrifuge à couteaux et contre-couteaux. Inspirée du système FlowMaster, elle dirige l'effluent vers le canon orientable ou vers une canalisation de 200 mm. Lors d'opérations de remplissage ou transfert, Pichon annonce un débit maximal de 10 000 l/min.

La gamme de tonnes à lisier TCI s'enrichit aussi d'un nouveau système de pompage « Vac&Flow ». L'association d'une pompe centrifuge et d'un compresseur permet le pompage d'effluents variés en toute situation. Le compresseur standard assure l'amorçage du remplissage, et s'associe ensuite à une pompe centrifuge pour le remplissage complet de la cuve. La pompe centrifuge à couteaux et contre-couteaux assure aussi le broyage et le brassage interne du lisier, puis l'alimentation de l'outil d'épandage avec un débit important et régulier des produits les plus exigeants ; le compresseur peut assurer cette fonction avec les effluents fluides. Combinés, les deux organes permettent d'atteindre un débit plus important, éventuellement géré par DPA.

Cette année, le constructeur propose d'insérer son logiciel Tact-Master dans une tablette tactile conventionnelle, reliée à la tonne à lisier par liaison Wifi ou par câble Ethernet. L'utilisateur navigue entre les cinq modes et lance les cycles automatiques par une impulsion sur l'écran ou le joystick de commande. Il pourra ajouter des modes personnalisés : une customisation à distance par le technicien Pichon est possible. Dans le courant de l'année, le Tact-Master intégrera aussi une géolocalisation, avec visualisation des surfaces épandues et coupure de tronçons automatisée.

Pichon a également noué des partenariats pour étendre son catalogue aux solutions assurant une logistique sans failles. C'est le cas de containers ou des citernes D-Tec de 29 m³ qui pourront adopter un bras de pompage et un dispositif d'analyse du lisier.

Une activité intense en 2015

Les épandeurs Pichon Muck-Master gagnent eux aussi en performance. Désormais proposés en version Isobus, ils pourront associer la régulation DPAE à un signal GPS, et au poids réel pour les versions équipées de pesée. L'écran tactile gère tous les organes, affiche six informations en continu, et mémorise les paramètres de 10 produits. La gamme d'épandeurs lancée il y a trois ans (désormais 8 à 24 m³), peut maintenant bénéficier des chaînes à mailles plates et barrettes déboulonnables.

Le Tact-Master « tablette ».

Notons qu'en début d'année, Pichon, « *seul fabricant français de chargeurs articulés* » a aussi profité du Sima pour présenter 16 automoteurs à moteur Caterpillar de 26 à 60 ch, dont la hauteur de levage maximale atteint 4,50 m.

Après de telles mises à jour, dans l'ensemble de la gamme, Pichon s'attaquera très vite à un autre chantier : le déménagement dans des locaux mieux adaptés à l'évolution de la production. Cet investissement de 14 millions d'euros permettra d'accompagner sa croissance (+ 14 % de CA l'année dernière), et de miser encore un peu plus sur l'export, qui représente déjà 40 % de l'activité.

G. Le Gonidec

Cette année, John Deere veut séduire les entrepreneurs

John Deere propose de faire entrer les entrepreneurs de travaux dans un monde entièrement connecté. Ils pourront ainsi valoriser l'expérience recueillie par les nouveaux tracteurs, les nouvelles moissonneuses-batteuses W et T, ou encore les machines attelées.

[Pamhagen, Autriche] En 2016, l'évolution des motorisations au profit de la norme Tier4F concernera quatre gammes de tracteurs, et les nouvelles moissonneuses-batteuses des séries W et T. L'éventail de nouvelles solutions proposées par le constructeur va amplement s'élargir. Particulièrement pour les entrepreneurs.

Tracteurs : le SCR devient incontournable

Cette année, les tracteurs John Deere de 100 à 400 ch doivent se soumettre à la norme Tier 4 Final. S'il s'épargnait jusqu'alors les services de la réduction catalytique sélective (SCR), le constructeur n'y échappe plus. Au filtre à particules (FAP) déjà présent, John Deere associe désormais le dispositif injectant un fluide à base d'urée (« DEF », souvent désigné par AdBlue). Le FAP est dorénavant utilisé à vie, sans entretien. « *Il subit moins de phases de régénération que sur la précédente génération de moteurs, où son remplacement était nécessaire au-delà de 6 000 heures* » explique le constructeur. Les moteurs associent désormais deux turbocompresseurs à géométrie variable montés en série. Leur intervalle de vidanges s'allonge à 750 heures.

La stratégie retenue jusqu'alors était accusée d'augmenter la consommation de carburant. Désormais, John Deere se dit en position favorable. « *Au pire, la consommation sera inchangée. Au mieux, on parviendra à diminuer la consommation globale,* avance François Cathelineau, le spécialiste des tracteurs forte puissance. *Et avec ces technologies, nous serons quasi opérationnels pour la norme Tier 5 qui pourrait apparaître après 2018. Il suffira uniquement de compter les particules pour adapter l'injection d'urée.* » Le constructeur annonce une consommation d'Adblue inférieure à ses concurrents, environ 3 % du carburant, d'où la taille modérée des réservoirs dédiés.

Les nouveaux tracteurs des séries 6M, 6R, 7R et 8R, présentés au mois de juin, entreront en production entre l'automne 2015 et le printemps 2016. Notamment le modèle 6155R qui, avec 202 ch maxi pour un poids à vide de 7,1 tonnes, est désigné par le constructeur comme « *idéal pour les entrepreneurs. (...) Notre focalisation pour 2015 et les années suivantes, ce sont les entrepreneurs,* remarquera à cette occasion le responsable produits Laurent Vigouroux. *Pour les séduire, nous allons notamment proposer des packs d'équipements, tels qu'un pack guidage* ». Et pour emporter leur adhésion, le construc-

Des évolutions pour les tracteurs de 110 à 370 ch

6R et 6M : 14 nouveaux modèles

Sur les nouveaux tracteurs des séries 6M et 6R (110 à 195 ch), la norme T4F se traduit par un gain de puissance, parfois important. En témoigne, la sortie du modèle 6195 dans la gamme « M » dont l'équipement, bien que basique pour se distinguer des « 6R », ne laissera pas à désirer : en dépit d'un équipement voulu plus simple, les 6M accèdent à une suspension mécanique de cabine, à la transmission CommandQuad+ (20/20 ou 24/24), en option à l'Isobus et à l'autoguidage. Ils affichent aussi des évolutions partagées avec les 6R : circuit hydraulique, pont avant suspendu redessiné, et chargeurs frontaux disposant d'automatismes. Les 6R conservent l'exclusivité des transmissions AutoPowr, DirectDrive, et désormais de l'accoudoir CommandArm. Notons que les modèles 6145R et 6155R peuvent désormais recevoir des pneus arrière de 1,95 m de diamètre.

Deux 7R plus performants

En 2016, les séries supérieures (7R et 8R, de 210 à 370 ch) adopteront aussi la technologie SCR et le filtre à particules. Pour les modèles 7250R et 7270R, qui retiennent désormais le bloc de 6,8 litres de cylindrée (9,0 l auparavant), le spécialiste produit des tracteurs John Deere assure qu'à performance équivalente, les consommations de carburant baisseront alors de 5 % aux champs et 10 % sur route.

John Deere poursuit son partenariat avec Kuhn. Les trois nouveaux groupes de fauche, travaillant jusqu'à 9,90 m, autoriseraient une meilleure adaptation au terrain. L'amplitude du recouvrement pourra être ajustée hydrauliquement.

teur pourra aussi compter sur d'autres catégories de produits.

Des exclusivités en fenaison

Son catalogue s'enrichit ainsi des nouveaux ensembles de fauche de grande largeur produits par Kuhn. Les deux nouvelles faucheuses frontales (F310R et F350R) s'associent aux modules arrière autorisant des largeurs de travail maximales de 8,70 m, 9,50 m et 9,90 m (R870R, R950R ou R990R). Elles disposent d'un nouveau lamier à bain d'huile (lubrifié à vie), et d'un châssis pendulaire sur quatre points. À suspension oléopneumatique, il assure le suivi du terrain dans trois dimensions. L'unique conditionneur, à fléaux, épouse le profil des disques pour limiter l'accumulation de résidus. La commande du recouvrement (300 + 200 mm variable hydrauliquement), de la pression au sol ou du relevage individuel des faucheuses s'effectue depuis une nouvelle console en cabine.

Cette année, John Deere apporte aussi plusieurs évolutions à la presse à haute densité L1533 (80x90 cm) : pick-up de 2,30 m, et dispositif de coupe à 15 couteaux (10 auparavant) monté sur un support coulissant. Du côté du pressage en balles rondes, le filet « HD » per-

Après celle des fourrages, le capteur NIR pourra assurer également l'analyse des lisiers. Dans une optique de traçabilité, mais aussi d'automatisation, avec la possibilité de piloter l'avancement de tracteurs John Deere.

Moissonneuses-batteuses W et T : des évolutions en profondeur

Profitant de l'exigence des nouvelles normes d'émissions, le constructeur a apporté de nombreuses modifications à ses machines conventionnelles, en poursuivant deux objectifs. Outre l'augmentation des performances, il a rendu les **séries W et T** plus simples d'utilisation : réglages, suppression du graissage journalier, et réactivité entre différentes cultures. Ainsi, la « booster bar » à engagement rapide installée à l'entrée du contre-batteur n'est plus lisse, mais striée, et désormais montée sur pivot. Sa mise en place nécessite une minute, contre 30 jusqu'alors. Et lors du passage entre deux cultures, le montage de tôles d'ébarbage et de plaques d'obturation n'est plus nécessaire.

Finalement, 5 000 pièces différentes caractérisent les nouvelles machines. Les « T » associent désormais le batteur de 660 mm à un tambour de 500 mm de diamètre (420 auparavant), puis un séparateur tangentiel de 800 mm (600 auparavant). « *Plus d'enroulement, donc une meilleure qualité de paille, et plus d'inertie, donc une meilleure séparation des grains* », remarquera Rémi Watrin, spécialiste de la récolte. Le dernier tiers du contre-séparateur, désormais constitué de doigts (fils auparavant), permettrait selon lui d'améliorer de 15 % le débit en conditions difficiles. Pour les deux gammes W et T, des secoueurs allongés permettent au nouveau caisson en aluminium (objectif : réduire les contraintes) d'atteindre une surface de séparation totale de 5,2 ou 6,3 m². « *Ce caisson est moins sensible aux variations de réglages, et fonctionne avec une plage de vents moins exigeante* », annonce le constructeur, qui abandonne les quatre turbines au profit d'un unique ventilateur à pâles.

John Deere propose désormais de porter le débit de la vis de vidange à 125 l/minute (88 l/min en standard). Lors de cette opération, la vitesse des tracteurs à transmission AutoPowr pourra être synchronisée avec celle de la moissonneuse-batteuse grâce au dispositif MachineSync. Les futures W et T accèdent également à de nouveaux packs d'éclairage et de caméras, ou aux dispositifs JDLink « moissonnez connecté ». Enfin, l'éventail d'essieux arrière s'enrichit : un pont moteur mécanique doté d'un blocage du différentiel s'ajoute aux versions standard et renforcée. Dans chaque gamme, deux modèles peuvent recevoir les trains de chenilles de 660 mm.

Le constructeur introduit par ailleurs deux nouvelles offres de **barres de coupe** (616 à 640) atteignant jusqu'à 12,20 m. Les premières, baptisées 600X, se caractérisent par une course de tablier accru (80 cm d'amplitude, soit jusqu'à 1,40 m entre la vis et le lamier), ainsi que par leurs scies à colza intégrées, à entraînement mécanique (par crabot). « *On va chercher à développer celles-ci dans les années à venir* » annonce le constructeur, qui mettra aussi en service trois exemplaires de ses nouvelles 600D à tapis sur le marché français, cette année (à noter : ces 600D sont inconciliable avec le HillMaster).

Après les modèles dotés du bloc moteur de 9 litres (S660 et S670) cette année, les trois plus gros modèles de la **série S** se conformeront en 2016 à la norme Tier 4 Final, avec de discrètes améliorations. Les **W330 et W440**, issues du partenariat avec Sampo, accéderont au réglage électrique des grilles et au guidage universel ATU.

Les nouvelles T et W partagent un caisson (en aluminium) agrandi, un débit de vidange accru, de nouvelles barres de coupe, ou encore un entretien simplifiés.

met de réduire le nombre de tours nécessaires, donc le temps de liage (- 7,5 %). Par ailleurs, John Deere distribuera en exclusivité un filet à structure composite poreuse conçu par Tama. Idéal pour le stockage extérieur : l'humidité peut sortir des balles, mais pas y pénétrer. La souplesse au stockage devra toutefois compenser le surcoût important : + 5 euros par balle. Un kit abordable (moins de 200 euros) sera nécessaire pour utiliser ces rouleaux « B-Wrap » comportant 45 portions de filet pour des balles de 1,55 m.

L'analyse NIR étendue aux lisiers

L'application HarvestLab permet depuis 2008, via un capteur proche infrarouge, d'adapter la longueur de coupe selon la maturité des fourrages ensilés. Les lisiers présentent eux aussi une grande diversité de valeurs nutritives, que la technologie disponible peut intégrer. John Deere va donc proposer une nouvelle application baptisée « ManureSensor » pour valoriser le capteur NIR sur les tonnes à lisier. Elle permettra d'appliquer une dose cible pour un des trois éléments principaux (N, P ou

K), et gérer une dose maximale pour un second élément. L'application pilote le débit et assure la traçabilité de l'activité. Le constructeur sera en mesure d'ajouter une automatisation de la vitesse d'avancement et du débit sur ses tracteurs. Les entrepreneurs qui disposent déjà du capteur HarvestLab pourront télécharger la licence d'activation ManureSensor à partir de novembre prochain.

Bientôt, des applications mobiles entrepreneur-client

Le constructeur s'inscrit aujourd'hui dans une perspective plus large d'information de l'agriculture, faisant la part belle à l'interprétation des données. Les tracteurs fabriqués à Mannheim et l'automoteur de pulvérisation 4040R seront désormais équipés d'origine du boîtier de télématique JD Link. En France, c'est déjà le cas de 9 000 moissonneuses-batteuses, ensileuses, et tracteurs (7R et supérieurs).

Dans la continuité du portail *MyJD.com* apparu en 2013, le constructeur proposera à partir de l'automne des applications mobiles pour les entrepreneurs et leurs clients. Le « centre des opérations » virtuel pourra mettre en relation l'entrepreneur avec ses conducteurs d'engins, ses clients, son concessionnaire, ou tout autre partenaire autorisé. Et ainsi permettre à chacun de consulter sur le support de son choix (smartphone, tablette tactile, terminal du tracteur ou ordinateur de bureau), les données liées aux prestations en cours ou à venir. Y compris les trajets routiers et les factures établies. John Deere s'est employé à rendre ses solutions sécurisées et ouvertes aux autres marques.

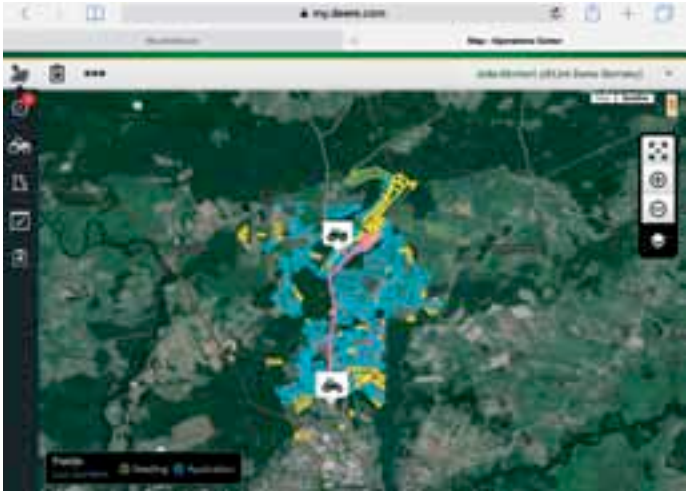

Grâce à MyJohnDeere, l'entrepreneur et ses partenaires peuvent consulter toutes les caractéristiques des opérations en cours ou à venir. Le conducteur d'engins peut visualiser, depuis sa cabine, les futures prestations à réaliser, leurs spécificités (ex : densité de semis), ou les trajets impliqués en tenant compte des restrictions de circulation.

La solution MyJohnDeere est actuellement expérimentée par plusieurs entrepreneurs français. Notre rédaction reviendra donc en détail sur cette solution dans un prochain numéro. Et la marque au cerf bondissant devrait réapparaître dans nos pages rapidement, avec de nouvelles solutions dédiées aux entrepreneurs de travaux. Dont le tracteur articulé à chenilles baptisé 9 RX, attendu à Agritechnica.

G. Le Gonidec

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE

ABONNEZ-VOUS

MES COORDONNÉES

Société : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

❍ Entrepreneurs de travaux agricoles
❍ Entrepreneurs de travaux ruraux
❍ Concessionnaires
❍ Centre de formation
❍ Entrepreneurs de travaux forestiers
❍ Entrepreneurs de travaux publics
❍ Constructeurs de matériel
❍ Autres : (préciser)

❍ JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 29 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

❍ Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

❍ JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires
Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :
Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant
Carte bancaire N°
Date de validité
Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

❍ Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant CS 62020 - 29018 Quimper Cedex
Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

NICOLAS

La maîtrise du paysage, le respect de l'environnement

Broyeur A540 autonome sur chenilles

Broyeur A530 SL autonome < 750 kg

Dessoucheuse sur chenilles

[Puissants et robustes
– des broyeurs de branches adaptés à vos besoins !

NICOLAS Industrie S.A.S.
19 avenue du Tertre, 89290 Champs-sur-Yonne
Tel. : + 33 (0) 3 86 53 52 00, Email : contact@nicolas.fr

www.env.nicolas.fr

Série L : quand John Deere Forestry passe la vitesse supérieure

Les normes Tier 4 Final sont pour John Deere Forestry la meilleure occasion de redéfinir sa gamme de débusqueurs. Il introduit alors une transmission à variation continue idéale pour les longues traînes, et lance également le feller buncher à roues en France.

[Amilly, Loiret] L'année 2015 marquera un tournant pour John Deere Forestry en France. En conviant les professionnels du débardage sur le site du lycée du Chesnoy puis en forêt, début juin, le constructeur et ses trois concessionnaires français – AFCO, Bouchard Forêts et Payant – ont souhaité marquer une étape majeure dans le débardage. Les nouveaux débusqueurs 640L et 648L apparaissent 50 ans après la présentation du modèle 440 de 59 ch, qui lui aussi, devait satisfaire des professionnels situés de part et d'autre de l'Atlantique. Le constructeur a même saisi l'opportunité d'introduire deux *feller bunchers* à roues sur le marché français.

Le *feller buncher* arrive en France

À Amilly, John Deere a ainsi lancé ses nouveaux *feller bunchers* à roues. « *Nous attendions les nouvelles normes pour l'introduire en France,* notera Thomas Richard, responsable de la division Matériels forestiers en France. *À 280 000 euros, c'est une alternative économique aux feller bunchers à chenilles.* » L'engin partage de nombreux composants avec les *skidders*, mais une configuration inversée. Le treuil ou la pince laissent place à des bras supportant l'imposante tête d'abattage FD45, FD55 ou FD22B. Le disque de coupe, dont le régime atteint 400 tr/min, bénéficie d'une inertie importante (3 minutes sont nécessaires pour le stopper). Il autorise une coupe au plus près du sol. Les modèles qui seront bientôt commercialisés en France (643L et 843L), sont tous deux dotés d'un bloc de 6,8 litres développant 211 ou 270 ch. Ils retiennent une transmission hydrostatique à deux rapports.

Au début de la journée, les techniciens de l'Office national des forêts affichaient leur réticence. Après la démonstration en conditions sèches, beaucoup moins. Mais le donneur d'ordre travaillant majoritairement en régénération naturelle, le *feller buncher* ne conviendra pas à la majorité de ses chantiers. Trop de trafic en parcelle. Là où la replantation est privilégiée, l'engin pourrait en revanche séduire les entrepreneurs, convaincus ici par une coupe au plus près du sol.

Tier4F : le moteur des évolutions

Les *skidders* John Deere de la série H respectaient la norme moteur Tier 3. Les séries L passent directement au seuil Tier 4 Final. Sous un capot moteur plus imposant, le constructeur a logé le filtre à particules et le catalyseur SCR nécessaires pour atteindre le niveau d'émissions imposé. « *Des solutions déjà éprouvées avec 11 000 moteurs produits et plus de 2,5 millions d'heures cumulées* », précise-t-il. À cette occasion, la puissance du moteur de 6,8 litres passe de 185 à 218 ch. La consommation d'urée, nouveau poste pour les utilisateurs, serait comprise entre 1 et 3 % de la consommation de carburant. Le bol d'air d'admission extérieur disparaît au profit d'une crépine située sous les capots. Les différents radiateurs sont montés sur portes et non-plus empilés. Les températures d'huile seront aisément surveillées depuis le nouveau moniteur en cabine.

L'utilisation du feller buncher à roues se prête aux coupes rases, où il brille par sa capacité à couper les troncs au plus près du sol. Point noir : l'intensité du trafic en parcelle.

Par ailleurs, les nouveaux débusqueurs disposent désormais d'un circuit électrique 24 volts (12 auparavant).

Au pied du plus petit modèle de la gamme, un 640L, les spécialistes du débardage s'interrogent légitimement sur la visibilité vers l'avant. Mais leurs craintes seront écartées une fois installés dans la nouvelle cabine : volumineuse (+ 25%), et disposant en option d'un « vrai » poste inversé, valorisé par une vitre arrière dont la surface a presque doublé. « *Il faut passer outre le gabarit : la maniabilité est bluffante !* » s'exprimera ainsi un entrepreneur à la descente des marches du 648L, un autre regrettant alors qu'elles ne soient plus décalées. « *Ça me fait peur pour les situations où il faudra câbler 100 fois dans la journée* », notera-t-il, en sa-

luant toutefois les progrès d'ergonomie en cabine. Côté confort, signalons aussi la présence d'une climatisation plus performante et une importante réduction du bruit (50 %).

Une transmission à variation continue

À l'utilisation, le principal gain en confort est lié à la transmission. Pour la première fois, le constructeur retient une transmission à variation continue, qui autorise un régime moteur constant (1 800 tr/min), et cumule les avantages des solutions hydrostatiques et powershift : simplicité d'utilisation, absence de rupture de couple, et compromis en rendement. Développée spécialement pour la forêt, cette transmission à deux plages mécaniques propulsera l'engin à 25 km/h maxi.

Les *skidders* de la série L adoptent une nouvelle génération de ponts (1400 « TM5 »), à lubrification forcée et séparée (AV/AR). Les intervalles de vidange sont repoussés à 2000 heures. Grâce aux nouveaux blocages de différentiel indépendants, synonymes de meilleure manœuvrabilité, de baisse de consommation et d'usure, John Deere annonce une durée de vie accrue, supérieure à 15 000 heures. Le constructeur propose deux versions de ponts : avec des pneumatiques 24,5R32, la largeur totale sera de 2,99 pour le pont large SWEDA, et 2,88 m pour le standard. Voire même 2,77 m en acceptant des restrictions d'oscillation et de chaînage.

Arche et grappin ont aussi été redessinés, pour davantage de puissance et de stabilité (report de charge sur l'avant accru de 15 à 30 %). Des circuits hydrauliques proportionnels permettent d'accélérer leurs mouvements. Le graissage s'effectue désormais au travers des axes, et John Deere monte des flexibles hydrauliques séparables pour faciliter les réparations. L'ouverture du grappin gagne presque 25 %. Quant aux treuils, leur entraînement ne s'effectue plus par prise de force, mais aussi par un circuit hydraulique proportionnel.

Les dimensions du capot des nouveaux skidders série L sont beaucoup plus importantes. Mais la nouvelle cabine compenserait largement la perte de visibilité induite par la présence du catalyseur SCR et du filtre à particules.

Un tarif qui nuance les gains

Les bénéfices de cette nouvelle génération devront faire oublier un prix de vente en hausse de 25 % : en raison de l'intégration des composants supplémentaires (le moteur passe directement de Tier3 à Tier4F et la transmission, d'hydrostatique à CVT), mais aussi d'une parité euro-dollar actuellement défavorable aux productions issues des USA (Davenport dans le cas des *skidders* et *feller bunchers* John Deere). La division Matériels forestiers de John Deere fait donc un petit cadeau à ses clients, pour l'ensemble de la gamme de machines forestières : en 2015, elle offrira aux acquéreurs trois ans d'abonnement aux services JD Link, autorisant le suivi des performances, les diagnostics et la programmation à distance.

Tout comme les nouvelles arches et grappin, qui permettent de gagner en stabilité, l'entraînement du treuil est désormais réalisé par un circuit hydraulique proportionnel.

À venir

À la fin de cette année anniversaire (50 ans de *skidders*, 10 ans du remplacement de Timberjack), le constructeur aura renouvelé entièrement ses gammes de *skidders* et *feller bunchers* à roues (génération L), de *feller bunchers*, engins de manutention et abatteuses à chenilles (M)... Ainsi que les abatteuses à roues et porteurs avec la génération G annoncée pour octobre prochain.

G. Le Gonidec

Sepamac

Un site internet modernisé

À l'heure où d'autres jouent la carte de la diversification, Sepamac dédie son activité aux pièces de rechange pour matériels d'entretien des accotements : couteaux, rouleaux palpeurs, rotors, éléments de transmission, filtration, composants hydrauliques ou électriques… Outre un service téléphonique, l'entreprise installée près de Blois mise sur un site internet, qu'elle vient de renouveler. Les clients bénéficieront alors d'une offre étendue, d'une meilleure réactivité, et d'un accès élargi à la base documentaire, ainsi qu'à leur espace personnel. À partir de septembre, l'entreprise, qui dispose d'un stock permanent de 220 000 euros, sur son site de Villebarou (proche de Blois, 41), proposera un service d'équilibrage des rotors.

ÉcoÉpandage

Le site internet est désormais en ligne

Le site internet complétant le dispositif de certification des machines d'épandage mis en place depuis octobre 2014 est désormais actif. Ouvert et accessible à tous depuis le 3 juillet, il recense notamment les matériels déjà testés par Irstea puis certifiés par un organisme indépendant (Certipaq). Initiative portée initialement par une poignée de constructeurs et d'utilisateurs français (dont la FNEDT), désormais propriété d'Axema Promotion et Services, ÉcoÉpandage valorise un référentiel extrapolé de normes environnementales, d'exigences de formation et de conditions d'utilisation. Les caractéristiques techniques des matériels certifiés sont détaillées sur ce portail accessible à l'adresse www.ecoepandage.com

Deutz-Fahr

Une cinq secoueurs de milieu de gamme baptisée C6000

Après les séries C9000 en 2013 puis C7000 en 2014, Deutz-Fahr lance cette année la moissonneuse-batteuse d'entrée de gamme à cinq secoueurs, la C6205. Pas de révolutions, mais des concepts éprouvés : batteur de 600 mm, contre-batteur segmenté offrant un angle d'enroulement de 121°, tire-paille synchronisé en option, ventilation par turbine sur toute la largeur du caisson, retour des otons « DGR » de chaque côté du batteur… Et, bien entendu, une version « TS » dotée du célèbre turbo-séparateur. Les C6000 accèdent à la cabine Evo II Commander, plus confortable (climatisation, boutons d'activation, frigo portatif), regroupant les commandes de transmission et des principales fonctions sur un nouveau monolevier, alors que les réglages s'affichent sur un terminal baptisé « CCM ». Les C6205 retiennent une motorisation Deutz T4F (avec SCR et DOC) de 6,1 litres développant 250 ch maxi. La capacité de trémie atteint 7 000 litres. Le constructeur proposera les barres de coupe à tablier variable VariCrop (4,50 à 6,50 m), ou les versions standard à lamier Schumacher Easy Cut II de 4,20 à 6,30 m. La rallonge associée à deux scies à colza, et le kit pour tournesols, seront alors optionnels. Idem pour l'éparpilleur de menues-pailles et le broyeur.

Feiffer-Consult

Nouvelle tablette de contrôle des pertes

Feiffer modernise sa tablette de contrôle des pertes grâce à l'emploi d'une imprimante 3D. L'usage de cette dernière leur a permis de dessiner une échelle et des indications dans le fond en plastique. La tablette de contrôle permet de recueillir les grains projetés au sol puis les dénombrer sur une simple échelle graduée. Commercialisée depuis le mois de juin, la nouvelle Grain-Tablet fonctionne en association avec l'appli « Feiffer Grain », disponible gratuitement pour Android et Apple iOS. En saisissant le nombre de grains, elle permet d'estimer le préjudice financier (en euros/ha). Si l'utilisateur rentre en plus une valeur de pesée, il peut obtenir un résultat plus précis (intégrant les largeurs de travail et d'andain, le rendement, le PMG, les broyage et éparpillage). La tablette de contrôle des pertes Feiffer pourra être disposée sur le sol par un éjecteur automatique intégré à la moissonneuse-batteuse.

Fendt

Les presses à haute densité en France

Déjà commercialisées à l'étranger sous les couleurs Fendt, les presses à haute densité du groupe Agco intègrent désormais le catalogue français du constructeur. Les cinq modèles produisant des balles de 80 x 90 à 120 x 130 cm reprendront une dénomination simple (ex : 1290 XD pour le format 120x90, doté d'un canal long et d'un volant d'inertie alourdi). Quatre d'entre eux peuvent recevoir le pack ProCut à rotor doté de 17 ou 26 couteaux. Et tous peuvent être commandés par Isobus depuis le terminal Fendt Vario du tracteur. Les dernières modifications apportées à ces presses produites à Hesston au Texas, concernent la chambre de pressage, le réglage élec-

trique de la longueur de botte, une lubrification automatique des chaînes principales, et un renforcement de l'essieu tandem disponible en option. Le système de ventilation transversale du banc de noueurs et le graissage automatique sont montés de série.

Claas

Liebherr pour remplacer Kramer

Depuis 2005, Claas s'approvisionnait en chargeurs télescopiques Scorpion auprès de Kramer, marque du groupe Wacker Neuson. L'accord liant les deux constructeurs sera abandonné à partir de 2018, le second souhaitant désormais mettre sa marque en avant. Cette rupture ne remettra pas en cause la fourniture de services et pièces auprès du réseau Claas. À partir de janvier 2018, les clients Claas auront accès à un nouveau Scorpion fabriqué par Liebherr. Kramer-Werke GmbH développait et fabriquait les chargeurs télescopiques haut de gamme sous deux couleurs, dont une part importante sous la marque Claas pour le monde entier. Le groupe Wacker Neuson poursuivra dans le futur leur commercialisation par son propre biais.

JCB

Résister à la chute des marchés émergents

Malgré une forte chute du marché dans les pays émergents (« BRIC »), JCB a réalisé pour la quatrième année consécutive un bénéfice dépassant 400 millions d'euros. Le chiffre d'affaires du constructeur britannique a atteint 3,7 milliards d'euros grâce aux 64 000 machines vendues (-3,3 %). Compensations : l'Amérique du Nord (désormais troisième marché après le RU et l'Inde) et l'Europe de l'Ouest, particulièrement le Royaume-Uni (+30 %). Le groupe JCB emploie 12 500 personnes, dont 170 en France sur ses deux sites de Sarcelles (filiale, centre européen de formation, et plate-forme européenne de pièces de rechange). Pour la troisième année consécutive, le constructeur annonce détenir la première place du marché en France, sur ses marchés.

New Holland

Du matériel agricole à l'exposition universelle de Milan

New Holland est le seul constructeur de matériels agricoles au sein de l'exposition universelle de Milan, qui devrait recevoir 20 millions de visiteurs entre mai et octobre prochain. Le constructeur y met en avant sa « contribution pour une agriculture durable », une orientation prise par l'entreprise depuis 2013. Au sein de son pavillon, New Holland expose les tracteurs T6 Méthane et T7.270, la moissonneuse-batteuse CR9.90, et une machine à vendanger Braud9060L, tous équipés de pneus Michelin en vertu d'un partenariat de longue date.

Nicolas Industries

La gamme environnement mise en avant

Nicolas Industries a assuré au cours du mois de juin une présentation traduisant la volonté d'accroître la part de l'activité environnement au sein du groupe TII (Nicolas, Kamag, Scheuerle), déjà leader mondial dans le transport de charges lourdes. L'entreprise de Champs-sur-Yonne (89) fabrique depuis 1855 des matériels à destination des agriculteurs, spécialistes de l'entretien du paysage, de la voirie et de la sylviculture. C'est à ces derniers que s'adressait la démonstration.

Elle a ainsi démarré avec la faucheuse d'accotements articulée « FA » (1,60 à 2,10 m), adaptée aux tracteurs de 50 à 130 ch, et dotée d'un dispositif de sécurité assurant son retrait puis le retour en position initiale. La FA est capable de travailler en position latérale entre - 60° et 90° (verticale), mais aussi derrière le tracteur. Le constructeur propose également des broyeurs de cultures BAF et BUF (1,60 à 2,80 m) à attelage en position arrière et/ou frontale.

Venait ensuite l'épareuse à bras intermédiaire avancé Evora de 5,40 m de portée horizontale (ci--dessus), dotée d'une sécurité flèche/balancier hydraulique, et proposée avec deux types de commande : hydraulique basse pression ou électrique proportionnelle. Les épareuses Evora 47 à 54 peuvent transmettre 60 chevaux au rotor. Le constructeur a, ensuite, assuré une démonstration de sa Natura équipée d'un lamier pour assurer la coupe de branches de 10 à 25 cm de diamètre. Il a mis en avant la puissance au rotor (70 ou 80 ch) et la précision de la commande par joystick, avec réglage des vitesses de mouvements et retours d'informations sur un écran dédié. Proposés dans deux versions d'une portée horizontale de 5,20 m, ou 5,60 m avec cinématique en Z, ces modèles présentent un balayage de 116°, et une orientation possible du groupe de broyage (1,25 m) sur 220°, ainsi qu'une position flottante. Toutes les épareuses Nicolas peuvent recevoir un rotor de 1,25 m, un sécateur de 2,20 m, ou des lamiers à 3 ou 4 scies (650 mm de diamètre) travaillant sur 1,57 ou 2,05 m.

Finalement, le constructeur a assuré le broyage des branches grâce à son broyeur autonome A450 (50 ch ; 19 cm de diamètre maxi), monté sur chenilles à largeur variable. La gamme de broyeurs Nicolas comprend aussi des modèles pour la production de plaquettes forestières, à entraînement par moteur auxiliaire ou prise de force de tracteur. Ils sont disponibles en configuration portée ou traînée, éventuellement associée à une trémie.

FSI

Nouvelle TP 235 Mobile

Conçue pour une utilisation professionnelle, la nouvelle FSI TP 235 Mobile embarque une motorisation Lombardini de 56 ch (à rampe commune et turbocompresseur). Elle accepte des diamètres de bois de 235 mm maxi. Pour cela, deux rouleaux ameneurs verticaux encadrent l'entrée de 275x325 mm. Elle débouche sur un rotor « TwinDisc » à quatre demi-couteaux, dont le poids atteint 190 kg. La commande – vitesse des rouleaux, calibre de copeaux, réglage en hauteur de la goulotte, etc. – est assurée depuis l'écran tactile Navigator. Une attention particulière a été portée à l'entretien (accès rapides, plus d'espace). Garantie trois ans, la TP 235 Mobile sera disponible à la rentrée.

Logset

Un nouveau porteur 12F GT

Logset a profité d'un salon suédois pour présenter le nouveau fleuron de sa gamme de porteurs forestiers : le 12F GT. Surnommé « Silverback », ce nouveau modèle dispose d'une motorisation Tier 4 Agco Power (SISU) développant 300 ch. Une force de traction amplifiée de 250 kN permet de déplacer un chargement de 20 tonnes en fort dénivelé. Dans les fortes pentes ou situations extrêmes, le 12F GT pourra compter sur l'innovant système de décélération DeX : cette assistance hydraulique intervient lorsque la situation nécessite plus de couple moteur. Elle évite les surrégimes (réduit l'usure et le risque de casse du moteur), améliore le confort et la sécurité. Le nouveau porteur Logset retient la grue Mesera 142.

Logset a également lancé au printemps un nouveau simulateur de conduite, caractérisé par des graphismes améliorés, mais surtout par une simulation réaliste des forces, pressions et débits hydrauliques. Les réglages ont une répercussion immédiate sur la machine simulée. Logset destine ce simulateur à la formation de nouveaux conducteurs, mais aussi à celle des personnes impliquées dans le service.

Remarquons, enfin, l'arrivée d'un nouveau directeur général : Tapio Ingervo, qui a déjà assuré cette fonction en France pour Ponsse SAS. Depuis le printemps, Marc Mimeau occupe le poste de responsable commercial en France.

Astic

Une scie à tambour sécurisée

La société Matériels Forestiers Astic (MFA, Drôme) lance la commercialisation d'une scie à tambour alliant efficacité, et sécurité : aucun accès à la scie n'est possible. Ce matériel fait l'objet de trois brevets. Bénéficiant d'un châssis robuste, la scie à tambour bénéficie d'un entraînement par prise de force, ou mixte par PDF et alimentation électrique. Elle dispose d'un tapis réglable hydrauliquement en longueur et inclinaison. L'arbre de scie est monté sur palier oscillant, et le réglage de longueur est possible entre 25 et 50 cm. En 50 cm, la société MFA annonce la possibilité de traiter un stère en 4 minutes.

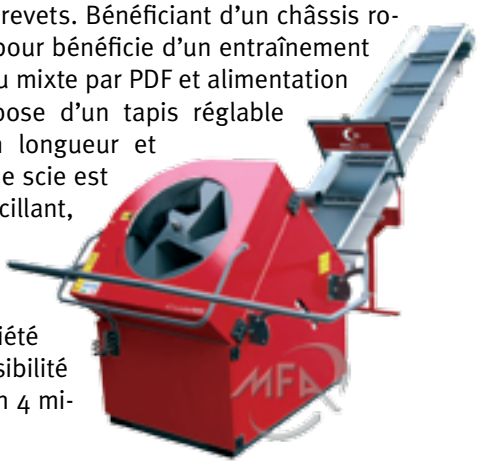

■ Sans perspectives d'améliorations possibles, le site historique de JF (Sonderborg, Danemark) va fermer dans une optique de reconquête de rentabilité. Considérant qu'il n'existe plus de perspectives d'améliorations sur le marché international du machinisme agricole, le groupe **Kongskilde** produira désormais les matériels de fenaison et distribution des fourrages sur son site polonais, plus moderne et réactif.

■ Le 2 juin dernier en fin d'après-midi, l'usine **McHale** de Ballinrobe (Irlande) a été victime d'un incendie. Le feu a été contenu au bout de plusieurs heures par les pompiers, aidés d'agriculteurs, et n'a fait aucun blessé. Si les bureaux et une récente extension de l'usine n'ont pas été touchés, l'installation de peinture (d'où se serait déclaré l'incendie) est momentanément affectée, alors que le carnet de commandes est plein et que le constructeur prévoyait une nouvelle extension de ses capacités de production.

■ Le groupe **Alamo** étend une nouvelle fois son éventail de marques avec l'acquisition du brésilien Herder, spécialisé dans les broyeurs d'accotements et de culture, notamment pour la canne à sucre. Herder emploie 19 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires proche de 3 millions de dollars en 2014. Minime financièrement pour le groupe (3 100 employés et 25 usines, dont Rousseau, Forges Gorce, SMA et Faucheux en France), cette acquisition revêt en revanche une importance notable dans sa stratégie de développement au Brésil.

■ Malgré la baisse de 10 % du marché cette année, le groupe **Same Deutz-Fahr** affiche un chiffre d'affaires de 1,21 milliard d'euros, et des résultats comparables à l'année précédente.

■ Sur le premier trimestre 2015, **Kuhn** maintient son chiffre d'affaires établi l'année précédente, avec 305,4 millions d'euros contre 302,7 l'année précédente (+ 0,89 % au 31 mars).

Août 2015

29-7 septembre : Equip'Agro au Capitole de Châlons-en-Champagne (51). Le salon de l'agroéquipement, au cœur de la foire de Châlons, 180 exposants sur 50 000 m². Equip'Agro a pour vocation de réunir le monde agricole et viticole dans la diversité de ses savoir-faire, mais aussi d'ouvrir largement des portes à d'autres intervenants comme les industriels, chercheurs, élus, citoyens... *www.foiredechalons.com*

Septembre 2015

2-3 : PotatoEurope à Tournai en Belgique. Le salon PotatoEurope se déroule chaque année dans un des quatre pays clés de la culture de la pomme de terre. Après la France, les Pays-Bas et l'Allemagne ces dernières années, c'est au tour de la Belgique d'accueillir ce grand événement en plein air. Les visiteurs professionnels pourront poser toutes leurs questions aux experts en matière de culture, d'équipement, de transformation, etc. Outre une vaste exposition où toute la filière de la pomme de terre est représentée, les démonstrations d'arracheuses de pommes de terre et de bandes transporteuses demeurent un important pôle d'attraction en Belgique. La présentation de nombreuses parcelles d'expérimentation et des séminaires viendront enrichir le programme.
www.potatoeurope.com

RETROUVEZ-NOUS
Entrepreneurs des Territoires
sur notre stand A03

9-10 : Innov-Agri Grand Sud-Ouest à Ondes (31), près de Toulouse. Ce sont plus de 200 exposants et 35 000 visiteurs qui sont attendus sur les 72 hectares dédiés à l'événement. Lancé en 2005, Innov-Agri Grand Sud-Ouest fêtera cette année ses 10 ans. Place aux jeunes avec le « Trophée national des lycées agricoles », l'opportunité de les mettre au contact de professionnels du machinisme agricole, en tant que futurs professionnels eux-mêmes.
www.innovagri-gso.com

11-13 : Foire de Beaucroissant (38), retrouvez EDT Isère sur son stand. *www.foirebeaucroissant.fr*

RETROUVEZ-NOUS
Entrepreneurs des Territoires
sur notre stand A03 - hall 5

15-18 : Space à Rennes (35), le salon international de l'élevage, avec 1 400 exposants et plus de 114 000 visiteurs l'année dernière. Au programme : des conférences, les Innov'Space, la plateforme recherche et développement.
www.space.fr

23-24 : Tech&Bio à Bourg-lès-Valence (26). Le salon de démonstrations des techniques bio et alternatives. Cette 5ème édition sera dédiée au meilleur des démonstrations bio et alternatives en Europe. Elle présentera 100 démonstrations en plein champ et 120 conférences animées par des experts européens. Pour 2015, 250 exposants et 13 000 visiteurs sont attendus au lycée agricole du Valentin.
www.tech-n-bio.com

Octobre 2015

7-9 : Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand (63), Grande Halle d'Auvergne. Au menu de la 24ème édition du rendez-vous européen des professionnels de l'élevage : 2 000 animaux, deux concours nationaux de races bovines, près de 1 300 exposants commerciaux et 86 000 visiteurs professionnels attendus, dont plus de 3 000 internationaux. Sans oublier des rendez-vous d'affaires, des colloques et conférences, des animations professionnelles, un concours de l'innovation. Le salon affiche aujourd'hui une surface commerciale de 175 000 m² d'exposition. Matériel d'élevage, alimentation animale, produits vétérinaires, équipements pour le lait, machinisme agricole, nouvelles énergies... le Sommet est une offre complète de toutes les filières de l'agriculture et de l'élevage.
www.sommet-elevage.fr

Novembre 2015

8-14 : Agritechnica à Hanovre en Allemagne. Le thème de cette édition sera « Les hommes, les techniques, les innovations : l'avenir de la profession agricole ». Près de 450 000 visiteurs professionnels seront attendus à Hanovre pour découvrir les nouveautés du machinisme agricole, dialoguer avec des experts sur les perspectives de l'agroéquipement. Trente conférences seront dédiées aux utilisateurs, ainsi qu'un espace Agriculture numérique pour décoder son exploitation et comprendre les rendements.
www.agritechnica.com

24-26 : Sitevi au Parc des expositions à Montpellier (34). Salon professionnel pour les filières vigne-vin, fruits-légumes & oléiculture, le Sitevi présente une offre exhaustive de matériels, équipements, produits et services. Il se déroule au cœur du bassin méditerranéen, dans la Région Languedoc-Roussillon, 1ère région viticole de France en surface et première région productrice de fruits. Il bénéficie ainsi d'un emplacement privilégié en Europe pour un rayonnement à l'international. Sont attendues plus de 1 000 entreprises, et 50 000 entrées.
www.sitevi.com

Décembre 2015

9-10 : Salon des ETA au parc des expositions du Mans (72), l'unique salon d'affaires exclusivement réservé aux entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux, ainsi qu'à leurs équipes. Pour son 10ème anniversaire, le salon des ETA revient au Mans, qui a accueilli le salon à ses débuts. Les visiteurs rencontreront les responsables nationaux des 200 marques présentes sous 15 000 m² d'espaces couverts et sous chapiteaux, et 20 000 m² réservés notamment à la prise en main.
www.saloneta.com

Groupe AGRICA

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE

www.groupagrica.com

Du bon travail... à découvrir en vidéo.

tracteur.claas.com

Vraiment du bon travail.

Les Tracteurs CLAAS.

Nom :	Peter zum Felde
Coord. GPS :	53°32.365 009°40.845
Pays :	Allemagne
Exploitation :	20 ha de vergers

Hallo d‘Allemagne.

Avec 20 ha, nous faisons partie des grands !
Envie d‘en savoir plus ?

Rendez-vous sur : tracteur.claas.com

CLAAS